

# L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



SUISSE-TURQUIE/ Le Conseil fédéral condamne les «fuites» qui se sont produites au DFAE

## Flavio Cotti trahi

**E**

### Le mauvais œil

Par Guy C. Menusier



Le Conseil fédéral n'a décidément pas de chance avec la Turquie. Alors que ses relations avec Ankara se normalisaient péniblement après une période conflictuelle, consécutive aux incidents de Berne en 1993, voici que frappe à nouveau la malédiction.

Le mauvais œil, cette fois, Flavio Cotti l'a un peu provoqué. Et si l'on peut déplorer que des diplomates ou fonctionnaires malveillants aient saisi l'occasion pour le mettre dans l'embarras, cette mésaventure n'exonère pas le chef du Département fédéral des affaires étrangères de sa propre maladresse.

Ce n'est pas la première fois que dans ce département se produisent des fuites généralement amplifiées par des médias de Suisse alémanique. Soit dit par parenthèse, le conseiller fédéral tessinois, qui a tellement flatté les Alémaniques il y a quelques années, se trouve bien mal récompensé. Cela étant, et indépendamment des dissensions existant au DFAE, se pose la question de la pertinence de la démarche entreprise par Flavio Cotti.

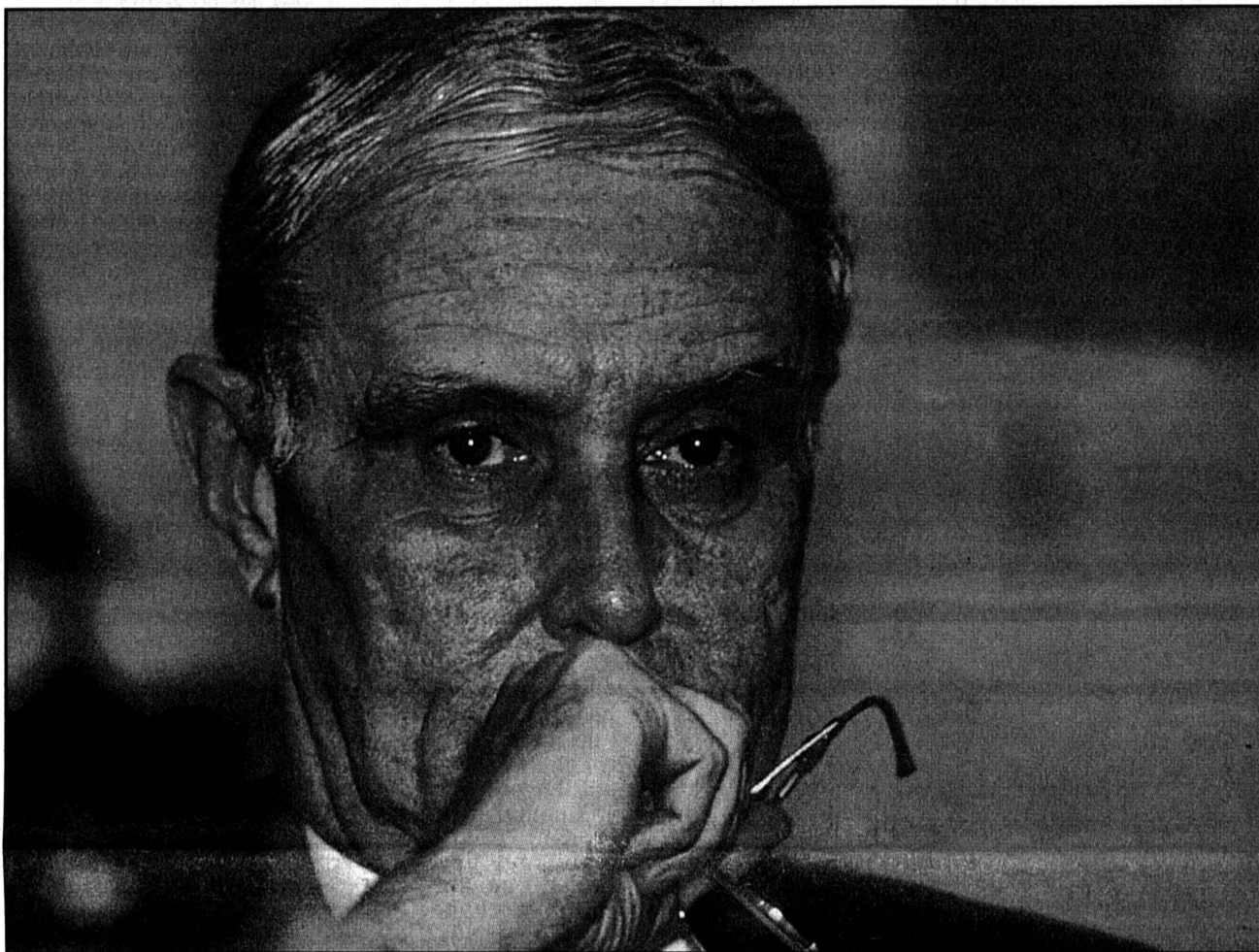
Vouloir contribuer au respect des droits de l'homme en Turquie - du côté kurde comme du côté gouvernemental, précise-t-on aujourd'hui à Berne - voilà qui, sans doute, partait d'une bonne intention et en outre correspondait à l'un des objectifs assignés à la politique extérieure de la Suisse. Cette orientation n'ayant pas soulevé d'objection majeure aux Chambres fédérales, Flavio Cotti pouvait donc se prévaloir d'un consensus en la matière. L'ennui est qu'on ne pratique pas une «neutralité active» sans subir quelques dommages, diplomatiques ou économiques. A fortiori quand il y a erreur d'appréciation.

En décidant de saisir, discrètement, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, afin que des démarches soient entreprises auprès de la Turquie, Flavio Cotti a apparemment négligé le fait que la Suisse occupe un siège à la direction tricéphale de l'OSCE, dont elle doit assurer la présidence l'an prochain. Ces fonctions requièrent une disposition à la coordination des tâches et à la médiation; elles s'accroissent mal d'un activisme politique.

Un brin incongrue de ce point de vue formel, l'initiative suisse a échoué. Flavio Cotti n'a pu rallier suffisamment de gouvernements à son projet d'ingérence humanitaire. Cet échec aurait dû rester secret.

On peut toutefois se demander si le choix initial de la discrétion était réaliste. Aujourd'hui, les questions relevant des droits de l'homme se débattent sur la place publique. Non sans candeur, Flavio Cotti a voulu appliquer une bonne vieille méthode à un sujet éminemment médiatisé. Ça tombait d'autant plus mal que la plupart des partenaires européens ne voulaient faire nulle peine aux dirigeants turcs. Car désormais, Flavio Cotti devrait le savoir, les droits de l'homme participent eux aussi du jeu des pouvoirs.

◇ G. C. M.



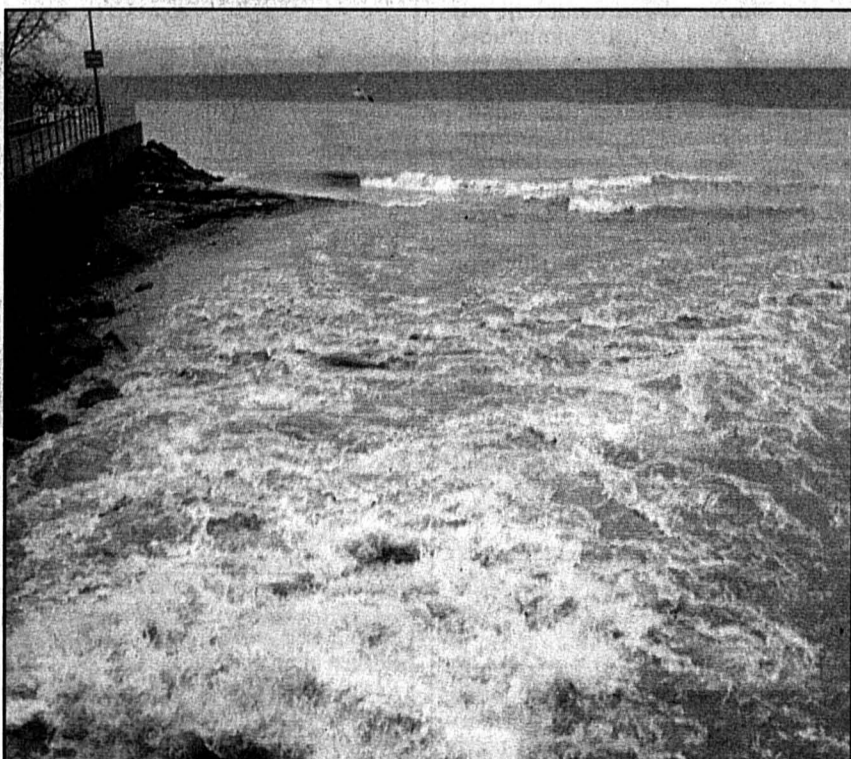
**SOUUCIEUX** - Le chef du Département fédéral des affaires étrangères a de quoi se faire du souci. En effet, l'harmonie est loin de régner dans ce département, où se sont produites des indiscretions qui ont permis à la «Neue Zürcher Zeitung» de révéler l'échec d'une initiative de Flavio Cotti visant à promouvoir les droits de l'homme en Turquie au moyen d'une mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). La Suisse assure actuellement la codirection de cette organisation. Si la Turquie n'a pas encore réagi à cette affaire, le Conseil fédéral a fermement condamné hier les indiscretions qui, selon lui, nuisent à l'image de la Suisse à l'étranger.

● Lire ci-contre notre commentaire «Le mauvais œil»

Page 4

INTEMPÉRIES/ Les éboulements sont légion

## L'eau menace



**EMBOUCHURE DU SEYON** - Si le ciel n'est pas encore tombé sur la tête du canton, il lui pleure dessus depuis bientôt quatre jours. Aux intempéries viennent s'ajouter le dégel et la fonte des neiges. Les importantes quantités d'eau qui traversent ces jours la République ont provoqué bon nombre d'éboulements. Le plus important d'entre eux est survenu dimanche après-midi au lieu dit «Grand Ruau», entre Auvernier et Serrières, où plusieurs dizaines de mètres cubes de matériaux ont partiellement recouvert la N5. Dans la journée d'hier, la route reliant Fontaines à Chézard et la route de contournement de Lignièrès ont dû être fermées à la suite d'inondations.

Pierre Treuthardt - E

Page 13

## Consensus en faveur de la décentralisation



**FISC** - La commission du Grand Conseil neuchâtelois soutient le transfert à La Chaux-de-Fonds de ce service logé notamment à la rue du Pommier.

Sans opposition, la commission du Grand Conseil qui a approfondi le dossier du déménagement du Service cantonal des contributions, actuellement basé à Neuchâtel, propose au plénum d'accepter cette décentralisation et les 9,8 millions nécessaires à un nouveau bâtiment à La Chaux-de-Fonds. Cet objet figure à l'ordre du jour de la session parlementaire prévue du 6 au 8 février. Le parlement se prononcera également sur la naissance d'une nouvelle association «Tourisme neuchâtelois», appelée à remplacer les trois structures touristiques actuelles. Les députés se pencheront encore sur la nouvelle législation sur la faune sauvage et la chasse.

Page 9

VILLE DE NEUCHÂTEL

## Vente matinale pas sanctionnée

Les kiosques, boulangeries et autres commerces n'ont pas le droit de vendre des marchandises avant six heures du matin. Pratiquement, si l'on demande à pouvoir savourer un croissant en fin de nuit ou à lire le journal un peu avant l'aube, depuis jeudi, plus aucun risque en vue.

Page 11

DISTRICT DE BOUDRY

## L'accident reste inexplicable

Les causes de l'accident qui a coûté la vie à deux plongeurs vaudois vendredi soir au large de Vaumarcus restent pour l'instant encore inexplicables. Problème physique? Problème technique? Les équipements ont été emportés par les spécialistes de la police du lac de Biènné aux fins d'analyse.

Page 13

VAL-DE-RUZ

## Face-à-face constructif

Le comité référendaire opposé à la construction d'un îlot de modération de trafic sur la Grand-Rue de Chézard-Saint-Martin, à la hauteur du collège primaire, ainsi qu'à l'acquisition d'un terrain par la commune, a rencontré hier soir le Conseil communal, au cours d'une séance d'information publique et un débat contradictoire.

Page 15

VOTRE SOMMAIRE

<b>► HORIZONS</b>	
Le débat des idées.....	2
Suisse.....	3-4
Monde.....	4-6
Entreprendre.....	7
<b>► NEUCHÂTEL</b>	
Canton.....	9-10
Ville.....	11
Région.....	13-15
<b>► SPORTS</b>	
Actualité sportive.....	17-23
<b>► EN PLUS</b>	
Histoire.....	25
Court-circuit.....	26
Auto.....	27
Décès, naissances.....	29
Agenda.....	30
Télévision.....	31
Météo.....	32
<b>► À VOTRE SERVICE</b>	
Bourse.....	7
Mots croisés.....	12
Feuilleton.....	20
Solution mot caché.....	23
<b>► L'EXPRESS-PUB'</b>	
Marché de l'emploi.....	24,26,28
Annonces Express.....	20
Immobilier.....	12,18,22,23,26

PUB



**LE LEADER DU NATEL C**

MOTOROLA MICROTAC

Fr. **777.-**  
**MOBILCOM**

VOTRE SPÉCIALISTE NATEL

TÉL. 038 / 25 25 75  
RUE DU SEYON 17 -  
2000 NEUCHÂTEL 69708-301



● **Rose Fitzgerald Kennedy décède à l'âge de 104 ans** Page 4

● **France: Hervé Bourges rentre par la fenêtre du CSA** Page 6



**Durcissement israélien**  
**JOUR DE DEUIL - Jérusalem a pris hier des mesures opérationnelles après le sanglant attentat de Netanya.**

Page 6

**ENDETTEMENT DE LA CONFÉDÉRATION /** Le gouvernement veut modifier la Constitution et la loi sur les finances

# Mesures de contrainte financière

Pour limiter son endettement, la Confédération devrait recourir à des mesures institutionnelles. Il s'agirait de fixer chaque année un objectif budgétaire exprimé en proportion du produit intérieur brut. Le Conseil fédéral envisage de réviser la constitution et la loi sur les finances en ce sens.

Ces mesures viendraient renforcer le frein aux dépenses qui sera soumis en vo-

tation populaire le 12 mars prochain. Le Conseil fédéral n'a pris qu'une «*décision de principe*» hier, a expliqué à la presse le vice-chancelier Achille Casanova. Le gouvernement a chargé le Département fédéral des finances (DFF) de lui soumettre des propositions en vue de l'ouverture d'une procédure de consultation. Il s'agirait de réviser l'article 42bis de la constitution et la loi sur les finances de la Confédération.

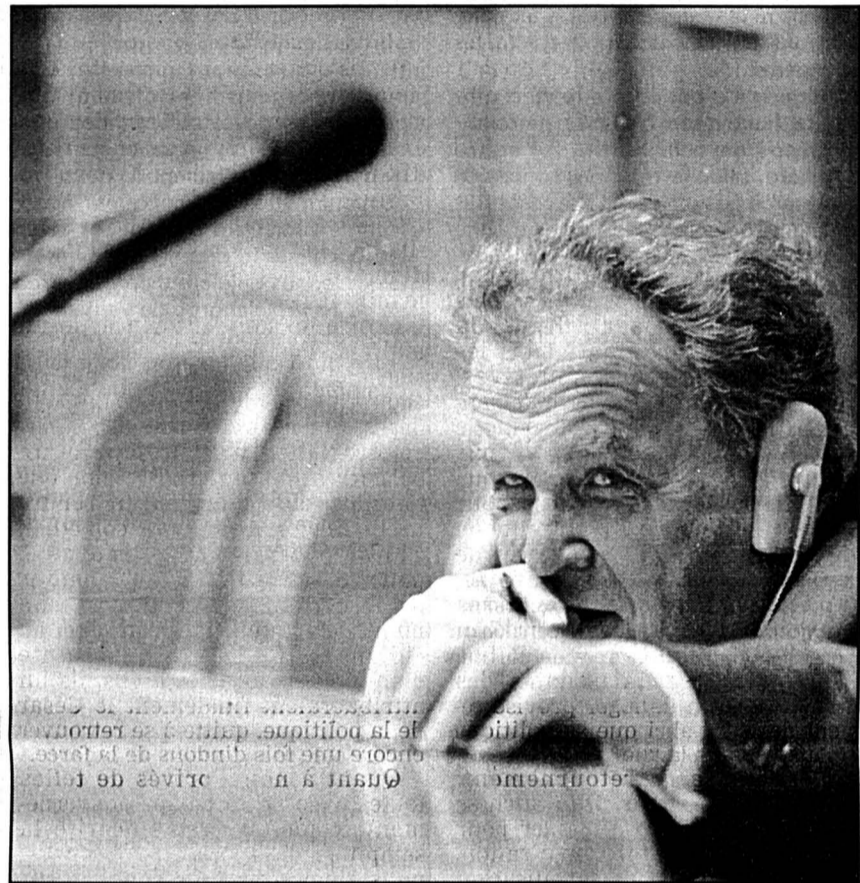
Le but serait d'instituer un mécanisme obligeant le Conseil fédéral et le Parlement à respecter une enveloppe budgétaire fixée en fonction de la conjoncture économique. Si cette enveloppe était dépassée, des mesures contraignantes devraient alors impérativement être prises. Il ne s'agirait pas d'établir un automatisme purement cyclique, mais de «*mettre en place un mécanisme tenant compte de la situa-*

tion économique», a souligné le vice-chancelier.

L'objectif budgétaire serait ainsi un solde positif ou un déficit exprimé en pour cent du PIB. A moyen terme, les années positives devraient permettre de compenser les années déficitaires, a expliqué Mario Carera, porte-parole du DFF. Ce mécanisme devrait ainsi assurer l'équilibre des finances fédérales.

L'article 42bis de la constitution formule déjà un mandat dans ce sens: «*La Confédération doit amortir le découvert de son bilan. Elle procède à cet amortissement en tenant compte de la situation économique*». Cette disposition se révèle toutefois insuffisante, puisque l'endettement de l'Etat dépasse actuellement 70 milliards de francs, a relevé Achille Casanova. /ats-ap

● Lire ci-dessous notre commentaire



**OTTO STICH -** Le chef du Département fédéral des finances paraît prêt à enclencher le mécanisme permettant de limiter l'endettement de la Confédération.

Della Valle-key

## Renforcer le frein aux dépenses

Par Raymond Gremaud



L'Etat vit au-dessus de ses moyens. C'est la raison pour laquelle le Parlement consacre l'essentiel de la session extraordinaire ouverte hier à l'assainissement des finances fédérales. C'est également la raison qui justifie le déplacement du peuple et des cantons aux urnes, le 12 mars prochain. Ces démarches ne sont pourtant qu'amuse-gueule! Le Conseil fédéral vient de décider de faire un pas de plus pour rétablir l'équilibre financier de la Confédération.

Le projet d'assainissement dont les Chambres ont commencé l'examen prévoit un allègement de 4 milliards de francs en 1997. D'une part, Otto Stich propose une vingtaine de mesures susceptibles de décharger la Berne fédérale de 2,3 milliards d'engagements. D'autre part, il escompte 1,3 milliard de recettes nouvelles grâce surtout à une nouvelle hausse sur le carburant, les huiles de chauffage, le gaz naturel

et le tabac. Par ailleurs la charge d'intérêt devrait être réduite d'environ 300 millions.

Le débat à peine commencé, tous les groupes de pression montent aux barricades, se trouvant chacun une excellente raison d'être épargné par les mesures d'économies. Ainsi les agriculteurs et les entreprises de transport concessionnaires, qui s'opposent à la suppression de la restitution des droits de douane sur les carburants. Pour les paysans, l'effort demandé s'élève à quelque 80 millions. Ils verraient ainsi disparaître la presque totalité des 90 millions de paiements directs supplémentaires qu'on leur a promis pour éviter qu'ils se joignent au référendum contre le Gatt. Gare à leur réaction!

Sans attendre la fin des délibérations, on peut déjà estimer que ce serait un vrai miracle si Otto Stich parvenait à soulager la caisse fédérale de 4 milliards de francs, comme prévu. Peut-être le peuple se montrera-t-il plus compréhensif, le 12 mars prochain, en donnant son feu vert à un «frein aux dépenses» qui obligerait définitivement le Parle-

ment à obtenir la majorité qualifiée (101 voix au National et 24 aux Etats) pour toutes les nouvelles dépenses de plus de 20 millions de francs.

En tout cas, le Conseil fédéral émet un clair signal à l'attention des citoyennes et citoyens en précisant dès aujourd'hui que le «frein aux dépenses» qui sera présenté à la votation du 12 mars doit être renforcé par une modification de l'actuel article 42 bis de la Constitution fédérale.

Actuellement déjà, cet article 42 bis oblige la Confédération à amortir ses déficits. Mais ça crève les yeux qu'il est inefficace! L'endettement de la Confédération ne dépasse-t-il pas les 70 milliards de francs?

Que la Berne fédérale se presse donc de se donner des règles du jeu la contraignant à respecter une enveloppe budgétaire raisonnable! Les contribuables en ont marre de payer des impôts dont une partie grandissante ne sert qu'à assumer le service d'une dette contractée avec une coupable légèreté.

◇ R. G.

**CONSEIL NATIONAL /** Les députés sont tous d'accord pour économiser

# Juguler le déficit structurel

Avec un déficit de quelque 6 milliards de francs au budget 1995, la Confédération court au désastre. Le Conseil national a été unanime à faire ce constat hier, lors de son débat général sur le troisième programme d'assainissement des finances. Mais la majorité bourgeoise rejette toute nouvelle recette.

Le troisième programme d'assainissement des finances fédérales doit juguler le déficit structurel de la Confédération de quelque 4 milliards de francs d'ici 1997. Au nom de la commission des finances, Peter Hess (PDC/ZG) a affirmé qu'il fallait mettre un terme aux «exercices de pompier» en matière d'assai-

nissement des finances. Après ce troisième paquet de mesures, il faut passer à des réformes fondamentales.

## Le peuple a déjà donné

Reprenant la formule éprouvée les deux années précédentes, le Conseil fédéral propose des économies de l'ordre de 2,6 milliards de francs et des recettes pour quelque 1,3 milliard. Emboitant le pas de la commission des finances, les partis bourgeois et la droite ont annoncé leur opposition résolue à toute nouvelle recette. Principale cible de leur refus: l'augmentation des droits de douane sur les carburants de 15

centimes par litre d'essence, qui doit rapporter à elle seule près d'un milliard de francs.

Tout renforcement de la pression fiscale serait intolérable après l'approbation populaire de la TVA et du dernier relèvement des droits de douane sur les carburants. La symétrie entre nouvelles économies et nouvelles recettes n'est pas indispensable, a estimé Gabriel Theubet (PDC/JU).

Le conseiller fédéral Otto Stich a supplié les parlementaires d'approuver aussi les nouvelles recettes, au nom de la crédibilité. Il a remarqué que, conformément à son attente, les opposants aux nouvelles recettes n'étaient pas en mesure de proposer des mesures d'économie supplémentaires réalistes.

Seuls les socialistes et les écologistes ont assuré le ministre des finances de leur soutien. (Lire notre encadré «François Borel à la tribune»)

Après un débat général, le National a passé à la discussion de détail sur les divers arrêtés fédéraux qui composent le programme d'assainissement. Il a approuvé par 128 voix contre 16 la suppression de la compétence cantonale en matière d'acquisition de matériel à usage militaire. L'équipement et l'entretien de l'habillement des militaires sera ainsi centralisé auprès du Groupement de l'armement. L'économie escomptée est de quelque 15 millions de francs par an.

La Chambre du peuple a aussi levé des obligations faites à la Confédération par la loi sur l'alcool de 1932. Il s'agit d'une part de l'obligation, pour la Régie des alcools, de réduire l'effectif des distilleries en rachetant les alam-

bics qui lui sont proposés. Il s'agit d'autre part de la prise en charge de l'eau-de-vie à un prix garanti. Par 130 voix contre 2, le National a estimé que ces mesures, justifiées à l'origine par la politique de la santé, n'avaient plus de signification. L'économie devrait atteindre 3,5 millions de francs par an.

Dans la soirée, le National a encore approuvé par 92 voix contre 70 l'entrée en matière sur un troisième arrêté, très contesté, qui concerne les dépenses routières. Les députés doivent décider aujourd'hui s'ils acceptent d'assouplir en faveur du rail l'affectation du produit des droits de douane sur les carburants, de la taxe poids lourds et de la vignette autoroutière. /ats



**CROUSILLE FÉDÉRALE -** La majorité bourgeoise rejette toute nouvelle recette.

photomontage-key

## Intégration au quotidien

Coopération transfrontalière aux Etats

Les cantons doivent être associés le plus tôt possible à la politique extérieure de la Suisse, et utiliser toutes leurs compétences dans la coopération transfrontalière. Après le National en septembre 1994, le Conseil des Etats a pris acte hier soir d'un rapport du Conseil fédéral à ce sujet.

La publication du rapport en mars 1994 faisait suite à plusieurs interventions parlementaires consécutives au rejet de l'Espace économique européen (EEE). Le Conseil fédéral s'y déclare prêt à répondre dans la mesure du possible aux demandes des cantons, frontaliers surtout, tendant au développement de la coopération transfrontalière et de leur participation à la politique étrangère.

La coopération transfrontalière «ne remplacera jamais l'EEE», a souligné Gilbert Coutau (PLS/GE). Ce n'est pas «le moyen d'entrer dans l'Europe par la porte de service», mais de «favoriser les rapports de bon voisinage dans le respect du fédéralisme», c'est-à-dire une sorte «d'intégration au quotidien».

En conclusion, le conseiller fédéral Flavio Cotti a rappelé que la Confédération a déjà - notamment - créé un service d'information et de coordination en matière de coopération transfrontalière. /ats

## François Borel à la tribune

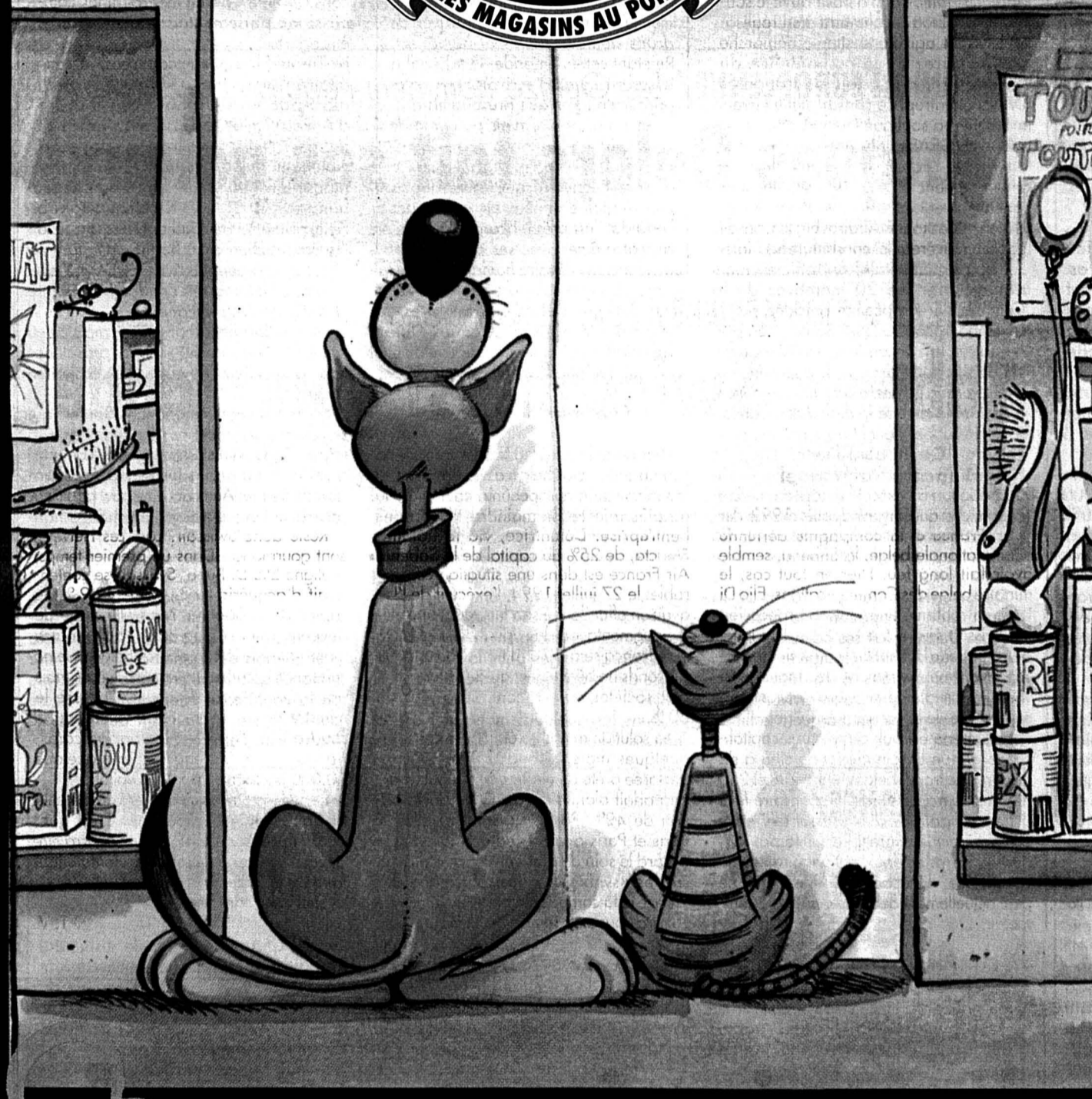
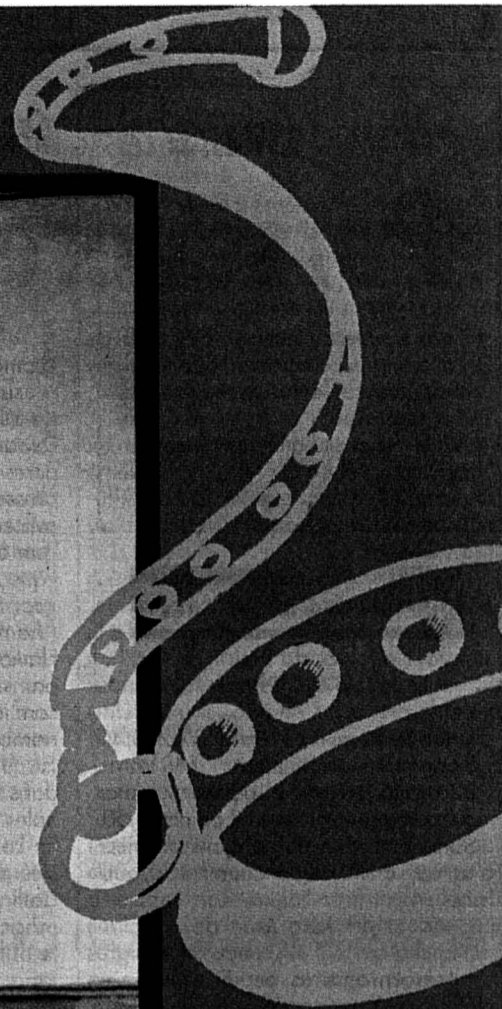
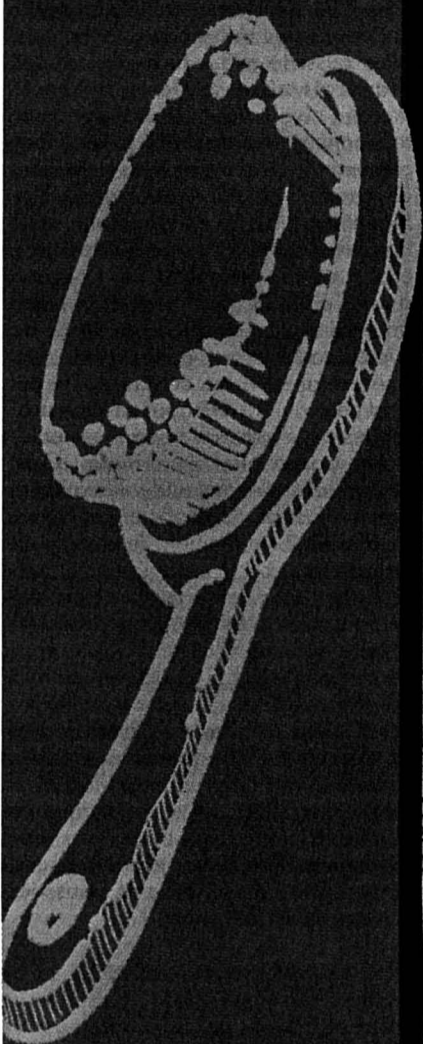
Le député socialiste neuchâtelois François Borel est monté à la tribune où il a présenté la position de son groupe. Voici un extrait de son intervention:

- Economiser! Certes, à mon avis, et de l'avis du groupe socialiste, il est utile, même nécessaire d'économiser. Mais il ne faut pas en attendre des miracles. Les activités de notre Etat peuvent être rationalisées, et ainsi nous pourrions aboutir à quelques économies. Un certain nombre de priorités pourraient être décidées, et ainsi nous pourrions économiser. Encore faudrait-il avoir une majorité pour chacune de ces priorités. Mais assainir les finances fédérales sous un seul slogan: «le peuple veut des économies et ne veut rien d'autre», n'est pas une attitude réaliste. J'estime qu'il faut voir la ques-

tion sous l'éclairage suivant: comparons-nous aux pays voisins. Les conditions-cadres pour l'économie et la qualité de la vie sont comparables. Notre Etat est moins social que les Etats voisins. Notre fiscalité est plus légère. Nous sommes persuadés que le peuple ne veut pas une moins bonne qualité de la vie, qu'il ne veut pas un Etat encore moins social que les Etats voisins. Si on lui explique pourquoi, le peuple pourrait accepter d'adapter progressivement notre fiscalité aux services rendus par notre Etat et à celle pratiquée dans les pays voisins. Je rappellerai enfin que le dernier gouvernement qui est tombé est le gouvernement Berlusconi, parce que, justement, il a fait des propositions d'assainissement des finances italiennes très rigoureuses. ◇ R. G.



**INAUGURATION**



**CATS & DOGS vous invite à l'inauguration de son nouveau magasin  
au centre commercial Magro à Marin  
vendredi 27 et samedi 28 janvier 1995**

**où vous pourrez bénéficier d'un rabais exceptionnel de  
25% sur toute l'alimentation  
et d'une agréable surprise sur le reste de nos articles**

Notre vétérinaire-nutritionniste se tiendra à votre entière disposition pour  
répondre à toutes vos questions en matière de nutrition animale.

Afin de connaître l'adresse de tous les magasins CATS & DOGS,  
appelez sans hésiter le numéro gratuit: 155-000-8

**CATS & DOGS**

**Alimentation spécialisée et articles de qualité pour chiens et chats**





**ACTION** 177429-110

**PETITS filets de perche surgelés séparément**

1 kg Fr. 22.- le kg  
3 kg Fr. 21.- le kg  
5 kg Fr. 20.- le kg

**Filets omble chevalier frais**  
Fr. 28.- le kg

**Huîtres - Moules**

**Lehnherr SA**  
VOLAILLES - GIBIER - POISSONS - CRUSTACÉS  
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (038) 25 30 92

**EXAFID SA**  
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22  
Tél. 038/ 25 46 42

**Votre partenaire**

- tenue de comptabilité,
- révision,
- analyse financière,
- fiscalité,
- achat, vente de commerces,
- gérance immobilière,
- toutes transactions immobilières.

195351-110

**TELEVISION SUISSE ROMANDE**

Votre enfant doit suivre un **traitement orthodontique**: cela vous pose des problèmes? La TSR cherche des témoignages pour sa nouvelle émission

**TÉLÉSCOPE-SANTÉ**

Téléphonez au 022/708 81 33, le plus vite possible. 59713-110

**Flirts ou... Aventures**

Fr. 2,13 la minute.  
**156.82.32**

**85062**  
Natacha/Tania LIVE SEX  
Fr. 2,13/min.  
**156 70922**

176301-119

**Flirts ou... Aventures**

Fr. 2,13/min.  
**156.82.32**

194125-119

**Pas de soucis inutiles pour des frais bancaires inutiles.** 177371-110

**Nouveauté BCC:**  
Les comptes salaire/privé sans frais bancaires.  
Pour votre plus grand intérêt.

**BCC BANQUE**  
La banque Coopérative.  
3, Temple-Neuf, 2001 Neuchâtel, Tél. 038 21 41 11

**SECOURS DETTES**  
AIDE EFFICACE À VOTRE DISPOSITION  
Meyer - Gestion de dettes  
Chemin du Tirage 28 - La Neuveville  
Tél. 038 / 51 17 76. 176216-110

**Ecole de recrues**

Des moments de détente avec **L'EXPRESS**

177221-110

Offrez ou souscrivez un abonnement de 4 mois au prix spécial de **Fr. 55.-**

y compris TVA 2%.

**ÉCOLE DE RECRUES**  
Bulletin de commande

Je désire recevoir **L'EXPRESS** pendant 4 mois au prix spécial de Fr. 55.-

Ecole de recrues du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Adresse militaire \_\_\_\_\_ Adresse civile \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
ER \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
NP, localité \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Paiement à l'avance au CCP 20-604-1 ou à notre réception:  
L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel.

**Prix bas permanents!**

Cat's, aliment complet sec pour chats 5 sortes	Cat's, aliment pour chats qualité premium 8 sortes	Cat's, aliment pour chats qualité premium 8 sortes	Bière Löwenbräu sans alcool d'Allemagne boîte 33 cl
			Bière DENNER sans alcool 50 cl (+dépôt)
400 g	400 g	100 g	Spaghetti Pasta Zara 500 g
<b>1.95</b>	<b>1.40</b>	<b>-.95</b>	Spaghetti Corelli 1 kg
			Pain croustillant «Urty» de Burger 250 g
			Spaghetti Corelli, pâtes aux 3 oeufs 750 g
			Fruta Viva, confiture aux abricots 400 g
			Bière Prostal sans alcool de Bayern 6x33 cl
			Cigarettes Golden Extra 5 soft 10x
			<b>24.95</b>

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! DI-424.1.95

**Nous sommes toujours avantageux!**

**DENNER SUPERDISCOUNT**

**M. Mamady**

Grand médium voyant. Une aide sérieuse à vos problèmes amoureux, affection retrouvée, retour d'un être aimé dans un court délai, protections, chance, commerce, affaires. Désenvoûtement extra. Paiement après résultat. Vous qui souffrez et qui avez tout essayé: **FAITES-LUI CONFIANCE.** Sur rendez-vous.

☎ (023) ou (0033) 81 39 75 17, Pontarlier. 195341-110

**Voyages Favre**  
2203 Rochefort 038/45 11 61  
2053 Cernier 038/53 17 07

**SKI À TORGON**

**Dimanches:**  
29.1. / 12.2. / 26.2

Adultes: Fr. 53.-  
Enfants jusqu'à 15 ans Fr. 46.-

Remontées mécaniques et TVA 6,5% incluses.

Départ: Neuchâtel pl. du Port à 7 h.

Inscriptions aux numéros de téléphone ci-dessus. 177300-110

**Bourse aux timbres ET CARTES POSTALES**

Casino de la Rotonde  
Dimanche 29 janvier 1995  
9 - 12 heures - 14 - 17 heures

Nombreux marchands - Table pour les jeunes

177407-110 Société philatélique de Neuchâtel

**BOUTIQUE TESS**

T. Schurch  
Chaussures Dames et hommes

2, rue de Flandres 2000 Neuchâtel Tél. 038/25 90 10

**NOS PRIX GÈLENT AUSSI 50%**  
du 19 au 28 janvier (du prix initial)

**Chaussures à prix sacrifié!**  
Pour cause de rénovation magasin fermé du 30.1 au 6.2.95  
Soldes aut. du 9 au 28 janvier 195283-110

**GASTRONOMIE**

**RESTAURANT PIZZERIA AU TONNEAU LA NEUVEVILLE**  
Fam. Fabbri  
Tél. 038/51 34 62  
Fermé le lundi 177323-113

**ACTUELLEMENT ET JUSQU'AU 28 FÉVRIER**

1 pizza au choix avec 1 boisson au choix: boccacino, minérale ou bière Fr. 17.-

Entrecôte de bœuf  
Café de paris (180 g) Frites, légumes ou pâtes Fr. 23.50

Gambas (crevettes géantes) (300 g), frites Fr. 24.-

Crevettes sauce à l'ail (300 g), frites Fr. 19.-

Lasagnes au four à bois Fr. 17.80

**Resto de nuit**


**GAREAU**

Ouvert de 21 h à 6 h

Jusqu'au 28 janvier **COUSCOUS FR. 17.-**  
A découvrir: Notre nouvelle carte

Rue des Chavannes 5 & 7 Neuchâtel  
Tél. 038 / 24 31 81 195363-113

**Arts graphiques**



**ENSEIGNEMENT** 59427-111

**INTERLANGUES**  
L'INSTINCT DE LA LANGUE

**COURS EN PETITS GROUPES**

5 pers. au maximum  
matin - midi - soirée  
cours hebdomadaires  
cours intensifs  
préparation aux examens  
test sans engagement

La Chaux-de-Fonds Rue de la Paix 33 Tél 039-231 132  
Neuchâtel Rue du Trésor 9 Tél 038-240 777

**Cours de français**

Inscrivez-vous dès maintenant  
Début des cours semaine du 6 février 1995

**Débutants:**  
jeudi 18 h 15 - 20 h

**Elémentaires:**  
lundi 18 h 15 - 20 h  
mardi 18 h 15 - 20 h  
jeudi 18 h 15 - 20 h

**Moyens:**  
lundi 18 h 15 - 20 h  
mercredi 18 h 15 - 20 h  
mardi 18 h 15 - 20 h  
jeudi 18 h 15 - 20 h

**Alliance française:**  
lundi 18 h 15 - 20 h  
mercredi 18 h 15 - 20 h  
mardi 18 h 15 - 20 h  
jeudi 18 h 15 - 20 h

Diplômes  
Inlingua et Alliance française 194893-111

le monde des langues - les langues du monde  
**inlingua**  
école de langues (038) 24 62 29  
16, avenue de la Gare, 2000 Neuchâtel

**SOLDES CUISINES BAINS**

autorisés du 9. 1. au 28. 1. 1995

**Super-rabais exceptionnel!**  
Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les marques! Apportez-nous vos plans, nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'en automne 1995.

**Entreprise générale Fust**

Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%. "Pas de rénovation sans offre FUST!"

**FUST CUISINES BAINS**  
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU  
**HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds**

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 255370  
Bienne, HYPER-FUST, route de Soleure 122 032 52 16 04  
La Chaux-de-Fonds, HYPER-FUST, bd des Eplatures 44 039 26 16 50  
Yverdon, rue de la Plaine 5 (4.1-24.1.1995) 024 21 86 16

**ÉCOLE MODERNE**

Crêt-Taconnet 16 - Tél. 24 15 15 - Neuchâtel

Dès janvier 1995

**COURS de FRANÇAIS**

Programme intensif et partiel jour-soir

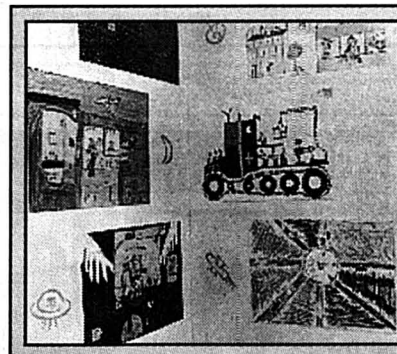
Méthode adaptée aux

**NOUVEAUX EXAMENS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE**

Trimestre - semestre - année. 176844-111



● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



La poste des enfants  
NEUCHÂTEL - Le hall de la poste centrale accueille une pétilante exposition de dessins.

Page 11

## Le lièvre, le sanglier et les députés

La chasse au lièvre ne doit pas être interdite par voie législative, et le sanglier ne constituera pas à lui tout seul une catégorie du nouveau système de permis de chasse. Telles sont les conclusions de la commission parlementaire qui, après trois ans de travaux, soumet au Grand Conseil un projet définitif de nouvelle loi sur la faune sauvage. Son retard est dû notamment à un souci de coordination avec la loi sur la protection de la nature, adoptée en juin.

Cette loi sur la faune, qui remplace celle sur la chasse de 1954, doit assurer le maintien de la vie animale et des biotopes ainsi que l'exploitation équilibrée des populations de gibier par la chasse. Elle permettra au Conseil d'Etat de réglementer l'accès à certaines zones sensibles, et d'y limiter saisonnièrement les travaux agricoles et sylvicoles ou certaines activités de loisirs. Les milieux du tourisme et des sports seront d'ailleurs désormais intégrés à la commission consultative de la faune. Les députés commissaires soulignent que limitation ou réglementation «n'est pas synonyme d'interdiction».

L'autorisation annuelle de chasse que peuvent obtenir les détenteurs du permis cantonal a suscité une longue discussion. Elle sera accordée contre une contribution de base de 400 francs et des taxes supplémentaires seront perçues par catégorie de gibier: 350 francs pour tirer le chevreuil, le sanglier et les carnassiers, 200 pour le chamois, 100 pour le lièvre, 100 pour le gibier à plumes, 100 pour le gibier d'eau et 50 pour la bécasse. Ce système présente l'avantage d'un permis à la carte qui permet, en fonction du nombre de chasseurs inscrits par catégorie, une gestion plus fine de la chasse et du gibier concerné. Toutefois, la commission n'a pas suivi le Conseil d'Etat qui souhaitait créer une catégorie pour le seul sanglier, à 200 francs. Elle y voyait un effet dissuasif et le risque que seuls quelques spécialistes s'y intéressent, ce qui n'aurait pas favorisé la régulation de ce cheptel. Actuellement, le permis général (chevreuil, sanglier, lièvre, carnassiers) coûte 650 francs par an. Sous réserve de réciprocité, le prix des autorisations seront doublés pour les chasseurs domiciliés hors du canton. A noter aussi que le permis de chasse sera périmé s'il n'est pas utilisé pendant cinq ans.

Un député a demandé de prévoir dans la loi une interdiction de chasser le lièvre pendant cinq ans. La chasse ne serait ensuite ouverte qu'à condition d'avoir au moins cinq spécimens par km<sup>2</sup> en moyenne. Cette proposition a été repoussée en commission par 7 voix contre 5, car des limitations très strictes (seuls 113 lièvres tirés en 1993 et environ 80 en 1994) peuvent déjà être prises par le Château via les règlements d'exécution de la loi.

### Chiens en laisse

La commission a décidé que les gardes-faune auxiliaires, sauf autorisation spéciale, ne pourraient plus porter de fusil de chasse. Ils auront le droit de se munir d'une arme de poing. Enfin, si les touts doivent être maîtrisés toute l'année par leur propriétaire, le projet de loi introduit l'obligation de tenir tous les chiens en laisse en forêt du 15 avril au 30 juin, période de reproduction de la faune.

◇ Ax B.

CONTRIBUTIONS / La commission du Grand Conseil soutient leur transfert à La Chaux-de-Fonds

# Oui à la décentralisation

Le transfert du Service cantonal des contributions de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, dans un immeuble à construire pour 9,8 millions de francs, est approuvé sans opposition par la commission parlementaire pluripartite qui s'est penchée sur ce dossier délicat. Celle-ci recommandera donc au Grand Conseil, qui siégera du 6 au 8 février, d'accepter cette décentralisation proposée par le Conseil d'Etat.

En juin dernier, le plénum avait renvoyé ce projet en commission. Celle-ci a d'abord constaté que tous les groupes politiques étaient favorables au principe de la décentralisation et du regroupement de certains services de l'Etat. Restait à réexaminer l'opportunité du service choisi et la nécessité d'un nouveau bâtiment dès lors qu'il existe des surfaces libres à La Chaux-de-Fonds.

Dans la foulée, la commission s'est souciee du problème des laboratoires publics, qu'il était prévu de regrouper dans le Haut. Compte tenu du rejet global de réorganisation de l'administration cantonale par le peuple il y a quatre ans et demi, il ne lui semblait pas indiqué d'avancer au coup par coup pour essayer d'éviter une nouvelle sanction populaire. La commission a eu l'assurance que les laboratoires cantonaux ne reviendraient pas sur le tapis avant 1999 et pense ainsi pouvoir parler de «respect du verdict populaire de 1990».

Pour le dossier actuel, la commission a été convaincue de la nécessité de reloger l'Administration des contributions, actuellement à l'étroit et dispersée à Neuchâtel. L'indispensable réorganisation de ce service passe par de nouveaux locaux. La commission a renoncé à visiter des immeubles à Neuchâtel puisque le principe de la décentralisation avait été admis en juin et que la

majorité des investissements planifiés ces quatre prochaines années par l'Etat le sont sur le Littoral. En outre, le bâtiment du Crédit foncier au chef-lieu, proposé par un commissaire, n'était pas disponible au moment de ses débats.

La commission s'est donc déplacée à La Chaux-de-Fonds et a visionné tous les bâtiments susceptibles d'abriter les Contributions. Elle estime qu'aucun d'eux ne peut être retenu. En outre, elle conclut que le bâtiment de six étages que l'Etat entend construire sur un terrain qui lui appartient derrière le Conservatoire, convient parfaitement aux besoins, que ses coûts ont été optimisés par rapport à un devis initial de douze millions. Par 7 voix contre 3, la commission a renoncé à une nouvelle étude de réduction financière.

Sans parler des avantages qualitatifs, comme l'amélioration de l'efficacité du service sans hausse d'effectif, les économies financières découlant du transfert et du regroupement (81 places de travail) sont estimées à 1,5 million par année. Cela en comptant une augmentation de 25.000 francs pour les frais de déplacement suite au transfert à La Chaux-de-Fonds. D'ailleurs, les indemnités de déplacement ou la participation au déménagement prévus correspondent, selon la commission, à ce qui a été fait pour les fonctionnaires déplacés à Espacité-La Chaux-de-Fonds et aux pratiques du secteur privé. Cette décentralisation des Contributions et son crédit de 9,8 millions sont recommandés par la commission par douze voix et deux abstentions, sans opposition.

Dans le même temps, la commission propose d'accepter, pour 975.000 francs, l'aménagement du bâtiment de Tivoli 1, à Serrières, à destination du Service des monuments et sites aujourd'hui logé dans une habitation de la

rue du Château. Elle soutient aussi l'acquisition et la transformation, pour 2,5 millions, du bâtiment Pommier 3 racheté à une entreprise de construction. L'objectif est d'y déménager le Ministère public, actuellement situé à l'escalier du

Château et de le faire voisiner avec le Tribunal cantonal, logé Pommier 1. Des liaisons internes seront créées pour le bon fonctionnement de ces deux échelons de l'autorité judiciaire.

◇ Ax B.

## A la lumière de ce jour

Par Alexandre Bardet



La seule lecture du mot «décentralisation» entraînera quelques hauts cris. Mais l'examen du dossier doit rester serein. Car ce projet ne sera pas sans conséquences, positives ou difficiles, sur les relations entre Haut et Bas, sur la solidarité cantonale.

Dans ce contexte, la commission parlementaire a-t-elle cherché le consensus politique avant tout? Peut-être. Toujours est-il que ces députés de tous les partis et de toutes les régions - dont plusieurs élu(e)s généralement peu chauds pour la décentralisation - ont soutenu ce déménagement du Service des contributions sans opposition. Même si on pourra toujours discuter des détails, cela semble montrer que l'opération est utile et ne se limite pas au cheval de bataille de Montagnards têtus.

Certains rétorqueront que, nécessaire ou non, ce transfert contourne la volonté du peuple qui avait rejeté en 1990 le paquet décentralisation-réorganisation de l'administra-

tion. Cependant, quatre ans plus tard, la tranche proposée doit être examinée pour elle-même à la lumière de ce jour et non en fonction du seul passé. Les choses évoluent. Les mentalités aussi. Si chaque rejet bloquait tout pour dix ans, rien ne bougerait jamais. Les femmes n'auraient peut-être pas encore le droit de vote. Et il faut relever que le projet de regroupement des laboratoires dans le Haut est reporté à la fin du siècle. Compromis!

Le peuple serait trahi s'il n'avait strictement plus rien à dire. Or tel n'est pas le cas. Certes, comme la dépense est inférieure au seuil du référendum obligatoire (15,5 millions), il n'y aura pas de votation automatique. Mais ce crédit de 9,8 million est, comme de coutume, soumis au référendum facultatif. Il pourrait donc passer par les urnes si 6000 citoyens pensaient vraiment avoir de bonnes raisons de s'y opposer. On peut en douter à l'heure où le tunnel sous la Vuedes-Alpes, outre qu'il réduira les inconvénients des fonctionnaires déplacés, devrait rapprocher Haut et Bas.

◇ Ax B.

TOURISME NEUCHÂTELOIS / Une seule association à la place des trois structures actuelles

# La carte de l'efficacité

L'enseigne de «Tourisme neuchâtelois», une nouvelle association remplacera les trois structures actuelles que sont la Fédération neuchâteloise du tourisme (la FNT cantonale), l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs (OTN) et l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises (OTMN). C'est du moins ce que propose le Conseil d'Etat au Grand Conseil pour mieux coordonner les efforts touristiques et utiliser plus efficacement les fonds disponibles.

Le Conseil d'Etat se félicite de l'expérience qui a vu Yann Engel, chargé de mission au tourisme du Château depuis 1992, reprendre aussi en janvier 1994 la direction de la FNT. Cette union est performante pour la promotion du tourisme neuchâtelois. Mais le Château veut aller plus loin. Actuellement, l'offre touristique dépend de nombreux prestataires. Le montant cumulé de leurs actions, au demeurant peu coordonnées, dépasse trois millions annuels et leur documentation représente un paquet de huit kilos. Même si de premières mesures ont permis des progrès considérables et une franche coopération, la structure des organismes crée des barrières naturelles.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats concrets à l'échelon cantonal tout en encourageant la motivation locale et régionale, le Château propose une centralisation institutionnelle avec représentation des quatre régions: le Littoral, les Montagnes, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers. Et l'animation par les associations locales sera soutenue.

Association de droit privé reconnue d'utilité publique, Tourisme neuchâtelois regroupera l'Etat, les communes,

les quatre régions touristiques, les groupements actifs dans le domaine touristique, les prestataires touristiques, des entreprises privées et des particuliers. Son président sera nommé pour quatre ans par l'assemblée générale sur préavis du Conseil d'Etat. La direction exécutive comprendra un directeur général, probablement Yann Engel, et deux directeurs régionaux pour le Littoral et les Montagnes. Cette fusion entre les directions de la FNT, de l'OTN (dirigé par Pascal Sandoz) et de l'OTMN (Jean-Denis Flury) représente la principale nouveauté. En plus d'activités générales pour tout le canton, les deux directeurs adjoints seront responsables de l'animation dans leur région. Une commission stratégique intéressera aussi les secrétaires régionaux LIM des deux vallées. La loi entérine encore le rattachement de l'Office des vins de Neuchâtel à l'organisation touristique faite avec un rôle de promotion de tous les produits du terroir (saucissons, pâtés, fromages, tomates). Enfin, avec l'assouplissement du fonds du tourisme, jusqu'ici réservé aux infrastructures, des aides pourront être apportées à toute forme d'actions de promotion.

Les besoins financiers de Tourisme neuchâtelois s'élèveront au moins à 2,7 millions par année, soit les budgets 1994 cumulés de la FNT, de l'OTN et de l'OTMN. Ces ressources proviennent de l'Etat (1,2 million), des communes (840.000 fr), des privés (117.000 fr) et de soutiens divers (465.000 fr). Ces sources de financement seront maintenues. Mais l'Etat, tout en supprimant sa subvention ordinaire, allouera à Tourisme neuchâtelois 50% du produit des patentes d'établissements publics contre



TOURISME - L'union des forces, sans écraser les pôles régionaux et locaux, renforcera cette branche de l'économie neuchâteloise. archives

15% aujourd'hui, d'où un caractère stimulant pour l'hôtellerie-restauration. Au cas où le produit des patentes venait à baisser, l'Etat comblerait ce manque à gagner.

En outre, malgré des réserves lors de la consultation, les communes verseront à la caisse centrale au moins trois francs par habitant. Les trois villes se sont engagées pour une contribution volontaire de sept francs. Actuellement, les communes du Haut paient dix francs par tête pour le tourisme et celles du Littoral entre un franc et

6fr80. En contrepartie, Tourisme neuchâtelois allouera aux quatre régions touristiques un budget autonome destiné à l'animation locale.

De par la redéfinition des moyens, Tourisme neuchâtelois disposera d'environ 100.000 francs de plus par année. Cet argent et les économies que permettra la restructuration serviront à l'animation locale et à la promotion extérieure du tourisme neuchâtelois, branche à part entière de l'économie.

◇ Ax B.

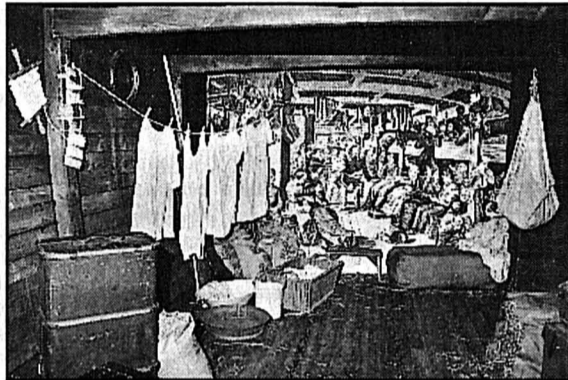
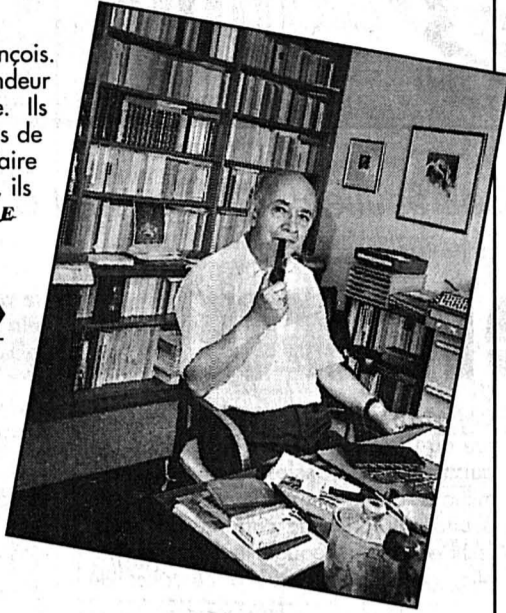
## AUJOURD'HUI

### Le saint du jour

Liberté est le maître mot des Français. Ce qui entraîne chez eux profondeur intellectuelle et courage civique. Ils possèdent le dynamisme et le sens de la conviction nécessaires pour faire partager leurs passions. Infidèles, ils sont pourtant des amants jaloux. E

### Hommage au poète

Décédé en 1991, le poète et critique Marc Eigeldinger sera évoqué par Yves Bonnefoy, John E. Jackson et André Gendre à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel. A 18 h 15, à l'aula des Jeunes-Rives. E



### Emigration

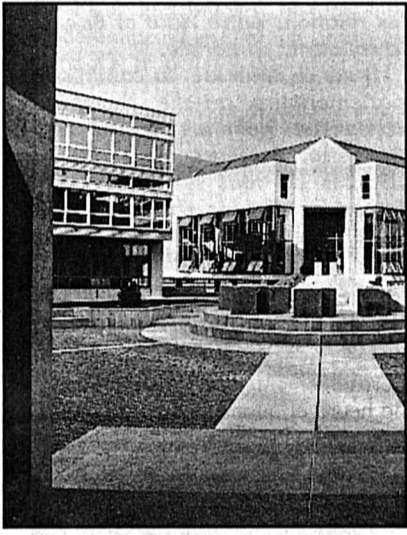
L'occasion est donnée durant la pause de midi d'en savoir plus sur l'émigration suisse aux Etats-Unis, dans le cadre de l'exposition Going West du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Conférence à 12 h 15 jusqu'à 13 h 15. E

### Avenir des campagnes

Les zones rurales suisses vivent actuellement une cruciale période de transition dans le contexte de l'Union européenne. La Société neuchâteloise de géographie invite E.W. Stucki pour une conférence sur ce sujet à 18 h 30, à l'Université de Neuchâtel, faculté des lettres, auditoire RN02. E

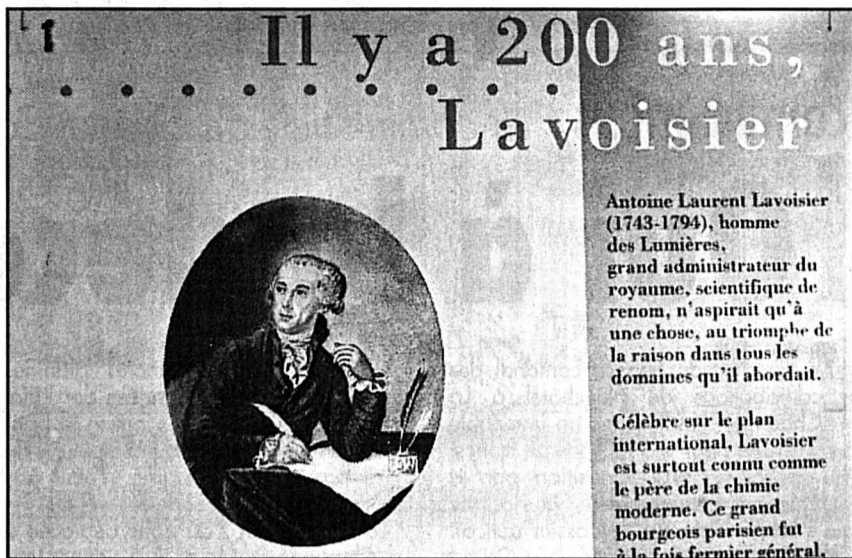
### Films d'ailleurs

«Bratan le petit frère» a été tourné au Tadjikistan en 1991. Un film où l'image accorde au réel toute sa puissance dans un univers qui s'inscrit entre la friche industrielle et le désert. A voir à l'ABC de La Chaux-de-Fonds, à 20 h 30. E



## EXPOSITION/ Le gymnase cantonal salue Lavoisier

# La chimie a un père



EXPOSITION AU GYMNASÉ - On découvrira également rue Breguet comment ce chimiste pressentit un bulletin météorologique quotidien. plr-E

A cet abruti de Coffinhal-Dubail, président du Tribunal révolutionnaire, qui venait de le condamner, le pauvre Lavoisier, se sachant promis à plus ou moins brève échéance à la guillotine, avait demandé deux semaines de sursis. «La République n'a pas besoin de savants...», avait tranché ce juge borné. On tranchait beaucoup à l'époque! Car avant qu'on ne l'arrête, Lavoisier avait entrepris une expérience de chimie dont il savait qu'elle serait plus que profitable à la France et sans doute était-ce sur les poudres. Rien n'y fit: sa tête tomba dans le son le 8 mai 1794, deux jours avant celle de Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI.

Qu'il s'agisse de la révocation de l'Edit de Nantes, de la Terreur ou d'autres graves événements, la France a souvent été aussi aveugle qu'ingrate avec ceux qui portèrent haut son nom. Antoine Laurent Lavoisier l'apprit à ses dépens, à qui le gymnase cantonal de Neuchâtel consacre jusqu'au 3 février une exposition de belle facture. Montée par l'Académie des sciences en hommage à celui qui n'avait que 25 ans lorsqu'il fut admis en son sein, cette exposition a d'abord tourné en France et si ces 21 panneaux sont désormais ici, c'est grâce à M. Boesch, professeur à Genève, et à la commission romande de chimie.

Neuchâtel est sa seconde escale que l'on doit aussi à M. Gast, professeur au gymnase, et à Françoise Bonhôte, déléguée culturelle de cet établissement.

En présence du conseiller communal André Buhler, du président du Grand conseil, Bernard Renevez, de M. Péguy, attaché scientifique auprès de l'ambassade de France à Berne, et de M. Berger, représentant le conseiller d'Etat Guinand, M. Gast a exploré l'oeuvre de Lavoisier, ce champion de tout ce qui se transforme, ce scientifique polyvalent qui, par ses expériences, sa synthèse de l'eau et sa nomenclature chimique «nettoya le terrain de bien des théories encombrantes».

Avant lui, ouvrant l'exposition, Jean-Jacques Cléménçon avait replacé avec élégance Lavoisier dans son siècle, disant de cet homme de science aux multiples talents qu'il avait été «l'auteur d'une révolution pacifique aux portes d'une autre qui le fut moins». Au terme de ce siècle des Lumières qui voulait que les rois fussent philosophes, les révolutionnaires qui leur succédèrent ne le furent point. Plus grave: en guillotinant certains de ses savants, «c'est surtout la France qui perdit la tête...»

◇ Cl.-P. Ch.

## Foyer pour étudiants: 600.000 francs devant les députés

Un crédit de 600.000 francs est demandé au Grand Conseil à titre de participation de l'Etat à la création d'un nouveau foyer pour étudiants à la rue des Sablons 46, à Neuchâtel. En fait, ce foyer de 46 chambres est ouvert depuis juillet 1993.

L'immeuble avait été temporairement acquis en 1990 par l'Etat au nom de la Fondation du foyer des étudiants. Ceci dans l'attente de la nouvelle loi sur l'aide aux universités qui prévoit qu'une telle institution peut bénéficier de subventions fédérales pour autant qu'un canton participe pour au moins 10% au financement du projet. Les 600.000 francs demandés correspondent au dixième des 5,8 millions de l'achat et de la transformation de l'immeuble. La participation fédérale s'élèvera à 2,1 millions. Le solde restera à charge de la Fondation du foyer des étudiants, à laquelle l'immeuble sera transféré.

Actuellement, par l'intermédiaire du service administratif de la Cité universitaire, l'Université de Neuchâtel peut disposer de 332 lits, soit 90 lits à la Cité, 30 au foyer de Champ-prévevres, 62 aux Sablons et 150 à diverses adresses de privés. Cette offre correspond au taux fédéral normal de 10% de l'effectif des étudiants. En réalité, comme l'attestent des études, les étudiants font massivement appel au marché privé qui, en temps normal, satisfait à la plupart des besoins.

Le Grand Conseil devra aussi examiner le projet de nouvelle loi de santé dévoilé en septembre dernier et le crédit de 30 millions pour la formation présenté vendredi passé. L'ordre du jour comprend encore un rapport gouvernemental qui prévoit d'admettre la recevabilité matérielle de l'initiative de la gauche «pour un impôt de solidarité sur la fortune» déposé en novembre avec 6774 signatures valables. Cette décision purement formelle ne préjuge nullement du fond de l'initiative, lequel devra être débattu dans les deux ans par les députés. /axb

## COMMERCES

A remettre dans village proche de Neuchâtel  
**café-restaurant**  
très bien agencé. Prix selon entente.  
Ecrire à L'EXPRESS, sous chiffres 152-2548, 2001 Neuchâtel. 177372-152

A remettre à l'ouest de Neuchâtel

### ● SALON DE COIFFURE

3 places, très bien agencé.  
Reprise Fr. 15.000.-, loyer Fr. 640.-.  
Tél. (038) 24 50 03. 177396-152

A remettre au VAL-DE-RUZ

### CAFÉ-RESTAURANT

32 places avec salle à manger.  
Proche des pistes de skis.  
Complètement équipé (mobilier + matériel) et appartement.

Ecrire sous chiffres V 028-10286 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 59715-152

### BAR - RESTAURANT

50 places à Neuchâtel.

A vendre ou à louer.

Possibilités de financement.

Faire offre à case postale 57 2052 Fontainemelon. 132100-152

A louer au Val-de-Travers

### ● PUB - RESTAURANT-PIZZERIA

Immeuble complet avec appartement et grande salle, 250 places, libre de contrat de bière. Loyer Fr. 3500.-, petite reprise Fr. 50.000.-.  
Tél. (038) 24 50 03. 177394-152

Le regard au quotidien **L'EXPRESS**

# ROULEZ GRATUITEMENT PENDANT UNE ANNEE



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SWIFT



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE VITARA 1.6/8V



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SAMURAI



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SUPER CARRY



D'après le TCS, la Suzuki Swift 1.0 GL est unique en son genre, car c'est la plus sobre. Une bonne nouvelle que nous tenons à célébrer en offrant pour Fr. 1'000.- d'essence à toutes les personnes qui achèteront une Suzuki. Avec la Swift 1.0 GL, N°1 du test de consommation, vous pouvez donc effectuer environ 17'500 km gratuitement, c'est-à-dire faire le plein d'essence pendant près d'un an sans déboursier un centime. Alors, si vous désirez encaisser Fr. 1'000.- d'essence, il vous suffit de nous renvoyer le coupon ou de vous adresser directement à votre garagiste Suzuki.

Fr. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE  
 Oui, je désire encaisser Fr. 1'000.- d'essence grâce à Suzuki. Veuillez m'envoyer les informations nécessaires.  
Nom/Prénom \_\_\_\_\_ NAP/Localité \_\_\_\_\_  
Rue/No. \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Renvoyer à: Suzuki Automobile AG, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon TEL: 01 805 66 66

**SUZUKI**  
UN ZESTE D'EXCEPTION

REGIONAL-VERTRETER: Delémont: Ets. Merçay SA, Rue St. Maurice 2, Tel: 066-22 17 45; La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34 rue F. Courvoisier, Tel: 039-28 42 80; Neuchâtel: Terminus SA, Faubourg du Lac 31, Tel: 038-25 73 63  
LOKAL-VERTRETER: Biel: Garage J. Morros, Tel: 032-25 45 78; Courtelary: Garage des Isles, Tel: 039-44 11 33; Sorvilier: Garage du Rallye, Tel: 032-92 18 20; Chevèze: Garage de Pionniers, Tel: 066-76 64 80; Develier: Garage R. Sugnaux, Tel: 066-22 77 78; Boudry: Garage ATT, Tel: 038-41 47 30; Fleurier: Garage D. Schwab, Tel: 038-61 11 44; Fontaines: Auto-Electricité, Tel: 038-53 53 52; EFL PRÊTS - PAIEMENTS PAR ACOMPTES - LEASING, Tél. 052 - 203 24 36

## Progression à froid: l'arrêté de la correction

Quand le contribuable ou le consommateur entend parler d'une «adaptation» de tarifs ou de prix, il traduit généralement «adaptation» par «augmentation». Et il a raison dans la plupart des cas. Le Conseil communal de Neuchâtel vient cependant de lui proposer une exception sous la forme de l'arrêté modifiant le tarif d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cet arrêté formalise en effet la décision de corriger la progression à froid prise l'an dernier par l'exécutif - et approuvée par le Conseil général - dans le cadre du budget.

Mais son article premier pouvait faire craindre le pire aux lecteurs du «Bulletin officiel» du 12 janvier. Ne disait-il pas que «le tarif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (...) sera adapté de 6,15% dès le premier janvier 1995, soit à l'indice des prix à la consommation établi par le Département fédéral de l'économie publique (...)»? Certains contribuables ont d'ailleurs bien cru à une hausse de cet impôt.

- En fait, pour un revenu impossible égal à celui de 1993, on devra payer un peu moins d'impôt communal, explique Gérard Blandinier, administrateur des contributions de la Ville. Avec 40.000 fr. de revenu impossible, un célibataire paiera ainsi 75 fr. 50 en moins, ce qui équivaut à une baisse de 2,5 pour cent. Un couple marié avec le même revenu y gagnerait, pour sa part, 123 fr. 60 ou 5,92 pour cent.

Pour une administration fiscale, corriger la progression à froid consiste à ne pas imposer à un taux plus élevé les revenus qui ont augmenté dans une mesure simplement équivalente à l'indice des prix à la consommation. Sans cette correction, la progressivité de l'impôt a pour conséquence que l'adaptation d'un salaire au renchérissement fait passer le contribuable concerné dans une catégorie taxée plus lourdement alors même que son pouvoir d'achat n'a pas bougé.

Le Conseil général avait suspendu la correction de la progression à froid pour 1994 dans le cadre de son débat sur le budget. Le Conseil communal avait alors insisté sur «la symétrie des sacrifices demandés aux fonctionnaires (soumis à une contribution de solidarité de 2,2% de leurs salaires) et aux contribuables». Le rétablissement de la correction procède du même principe de symétrie, puisque la contribution de solidarité a été supprimée pour cette année.

◇ J.-M. P.

## EXPRESS-CITÉ

■ **ARMOURINS** - Fidèle à la tradition, le showband Les Armourins donnera son concert de gala annuel samedi, à 17h, au temple du Bas à Neuchâtel. Le programme, complètement renouvelé chaque année, est conçu intégralement par une équipe de jeunes monitrices et moniteurs, qui en assurent également la direction. Le répertoire très varié se compose aussi bien d'arrangements de musique classique, de chanson française, de jazz ou autres morceaux traditionnels. A découvrir, notamment, des pots-pourris de mélodies très connues de Bourvil, Julien Clerc, Edith Piaf, Johnny Halliday, Jean-Michel Jarre ou encore James Bond 007. Le groupe percussion réserve également quelques pièces originales. Plus de 45 musiciens de 11 à 25 ans seront sur scène, sans compter les quelque 30 jeunes en formation, qui seront déjà en mesure de satisfaire les oreilles du public. comm-ik

■ **SOLLIERS ROUGES** - Destiné aux enfants dès 8 ans, ainsi qu'aux adultes, «Les souliers rouges» est proposé le mercredi 1er février, à 15h, au théâtre de Neuchâtel, par la Saison enfants de la Ville de Neuchâtel. Créé par la compagnie Ruotalibera de Rome, ce beau spectacle, en français, raconte l'histoire de deux petites filles qui vivent dans les rues d'une grande ville du Brésil. Les nuits sont dangereuses, et cette nuit-là, elles seront peut-être sauvées par une paire de petits souliers rouges... E

## VENTE/ Même loi contre le bon sens pour kiosques et boulangeries

# Cinq heures, la ville s'éveille



Pellet-E

Passer chercher des croissants sur le chemin d'une rentrée très tardive, ou très matinale, ou prendre son journal en allant travailler de bonne heure: des petits bonheurs qui ont failli disparaître, croyait-on, au vu des derniers événements. Deux kiosques de Neuchâtel avaient en effet reçu, récemment, un avertissement pour ouverture trop matinale, et les boulangeries de la ville des directives en matière d'horaires à respecter pour la vente de leurs précieux produits.

Dernièrement, des résidents du centre-ville se sont plaints de tapage nocturne, aux alentours des boulangeries de quartier, notamment des Sablons. Nombreux étaient en effet les noctambules à faire un petit détour, en fin de soirée, pour pouvoir savourer des pâtisseries à peine sorties du four. Seulement, le bruit des portières de voitures claquées, les autoradios à fond et les démarrages en trombe ont manifestement gêné les habitants. Les boulangers de la ville ont alors reçu des directives, leur interdisant la vente directe avant six heures du matin.

Alors s'est posé le problème des

kiosques qui tombent sous le coup de la même loi sur la police du commerce. Pour clarifier les problèmes d'application du règlement, la police locale a fait la tournée de ces petits commerces, et est intervenue où, selon cette loi, il y avait infraction (voir la page Courrier d'hier). Question d'équité.

Comme le relève Didier Burkhalter, président de la Ville et directeur de la Police, il existe en effet, en vigueur depuis décembre 1992, une loi régissant les commerces, pour les heures d'ouverture et de fermeture, qui s'appliquent tant aux boulangeries, qu'aux kiosques - ceux-ci n'étant pas désignés en tant que tels mais décrits comme des magasins vendant des marchandises de peu de valeur.

- La loi sur la police du commerce reste difficilement applicable, regrette Didier Burkhalter. Preuve en est que sa mise en vigueur s'effectue par petits morceaux, dont un demeure encore en négociation. En plus, elle est relativement récente.

Et d'ajouter qu'elle n'a jamais telle-ment été respectée à la lettre.

Que va-t-il donc se passer concrète-

ment pour les commerces de la ville? Pas grand-chose. Les kiosques concernés ne seront pas poursuivis. Quant aux boulangeries, la police ne va pas empêcher les artisans de travailler. D'autant plus qu'il paraît difficile selon les boulangers de la place, de refuser d'ouvrir la porte à quelques personnes venant frapper à la fenêtre, pour se procurer leurs petits déjeuners un peu trop tôt que ne le prévoit la loi.

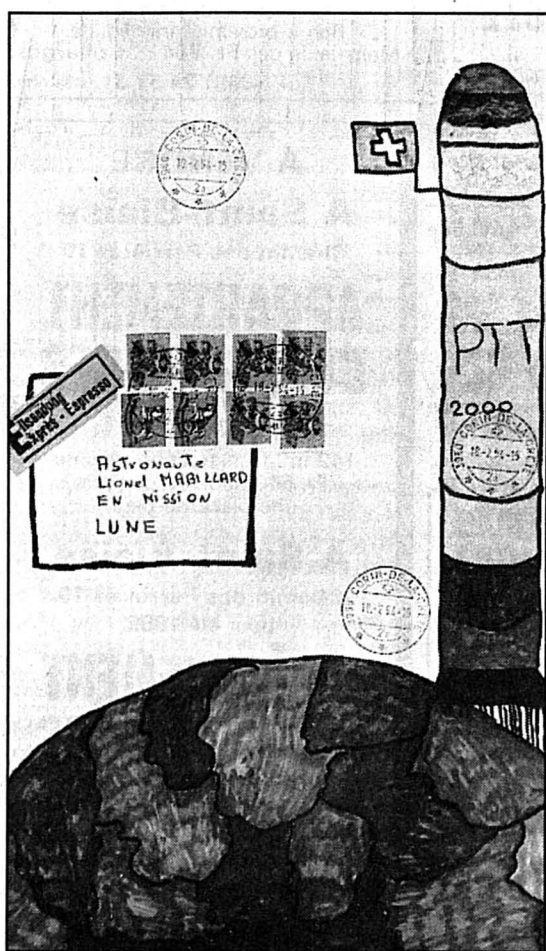
Toutefois, depuis jeudi, Dider Burkhalter a émis des directives précises. Dans les deux cas, la police ne pourra intervenir que sur plainte et entre une heure et quatre heures du matin. A partir de là, la ville s'éveille et une intervention irait à l'encontre du bon sens, précise le directeur de la Police.

- Ce n'est pas un drame si un kiosque ouvre un peu avant l'heure ou si des croissants sont délivrés avant le lever du soleil. Il ne nous faut pas être plus royalistes que le roi, conclut Didier Burkhalter, qui souhaite mettre également en valeur la réalité du terrain, du travail de ces professionnels qui nous rendent bien service.

◇ I.K.

## EXPOSITION/ Les enfants dessinent la poste

# Le timbre de la fantaisie



IMAGINATION - L'espace fait toujours rêver. ptr-E

Le hall de la poste centrale de Neuchâtel accueille jusqu'au 3 février une pétillante exposition de dessins d'enfants, recueillis à travers toute la Suisse à la faveur d'un concours. Le thème proposé: «La Suisse de demain et la poste», a donné des ailes à l'imagination des participants, âgés de 6 à 16 ans. Le dessin et la peinture restent manifestement leur mode d'expression préféré. Le succès de ce sujet parmi la jeunesse peut surprendre et pourtant les enfants ont saisi l'occasion offerte d'explorer son aspect universel et ils se sont aussi volontiers envolés vers l'avenir qui les concerne directement.

Faire la queue au guichet devient un délicat plaisir et la tentation est grande de la faire durer en se glissant entre les panneaux couverts de dessins, disposés à proximité. Ils racontent la mer et ses baleines, prêts à tirer le courrier à travers l'océan, ils décrivent les montgolfières en partance qui ne dérangent pas les lapins en train de déterrer des

carottes. Les regards plânent sur les cités audacieuses, tandis que les pingouins de l'Antarctique entendent le «trign trign» du téléphone. Certains dessinateurs, plus lucides, décrivent déjà le personnel postal du XXIe siècle comme des robots monocolors asservis aux ordinateurs. Les romantiques imaginent toujours les vertes campagnes et les lettres distribuées par des colombes. Le sac postal demeure aussi une bulle d'air contenant quantité de secrets messages.

Pas moins de 3000 dessins sont parvenus aux organisateurs, parmi lesquels le jury formé de Kurt Aeschbacher, présentateur de la télévision allemande, Fred Scapa, éditeur, et du rocker bernois Boris Pilleri, avait à choisir les trois meilleurs de chaque catégorie. Mais quantité de petits chefs-d'oeuvre sont à découvrir parmi les trois expositions itinérantes qui sont actuellement présentées dans les principales postes de Suisse. Une fillette du canton, Stevie Grandjean, de La Sagne, a eu les honneurs d'un prix pour son étrange timbre à deux pattes surmonté d'un papillon aux ailes d'enveloppe qui aurait ravi les surréalistes.

◇ L. C.

● Une autre série de dessins est actuellement montrée à La Chaux-de-Fonds au bureau de poste 2 Marché. Vendredi cette exposition sera transportée au Centre professionnel des Montagnes neuchâteloises, puis elle sera visible au bureau 1, dépôt, également jusqu'au 3 février.

## Une audition qui n'est pas que pour l'œil

Des voix sur les planches

Parce qu'on ne chante pas que devant son miroir le matin, c'est une bonne idée que celle d'Andrée-Lise Hoffmann, professeur au Conservatoire de Neuchâtel, de pousser ses élèves sur le devant de la scène. Le côté ringard, étriqué du vieux théâtre, ses coulisses plutôt pisseuses n'ont pourtant pas dicté le choix du thème de cette audition spectacle et sans doute «L'Opéra de quai-sous» s'y serait mieux senti chez lui, dont seront donnés demain soir les airs les plus connus que suivront en seconde partie «Les Sept Péchés Capitaux», autre opéra de Brecht et Weill.

L'œuvre est peut-être étrangère à beaucoup, qui illustre les péripéties vécues par deux soeurs aux patronymes codés d'Anna I et Anna II, désireuses de venir en aide à leur famille. Le sentiment est noble; la chute les guette. L'une est donc censée être l'ange gardien de l'autre ce qui ne l'empêchera pas de succomber elle aussi...

A en juger par l'attention aussi soutenue qu'elle est claironnante que porte Jean-Philippe Hoffmann à la mise en scène et l'élégance qu'apporte à ses présentations en français - on chante en allemand chez Brecht et Weill - Monique Ditisheim, ce devrait être à un bien agréable moment. Chacun y met du sien et si les douze choristes sont en tablier de misère, regard façon James Agee lancé aux pauvres blancs de Louisiane, Andrée-Lise Hoffmann et Lauranne Ruch chantent en robe pailletées, deux autres évocations des années vingt venues non pas du couteau de Macheath mais des ciseaux d'une couturière, Mme Montalto.



ANDRÉE-LISE HOFFMANN - Théorie au Conservatoire, pratique au théâtre. William Lissy

Jean-Pierre Dubois au piano et l'accordéon de Laurent Abbet remplaceront à cet opéra-ballet. Et l'illusion est tout aussi parfaite de la part d'Armande Oswald qui, en quelques coups de pinceau, a fait de vieux cartons un bar et des grattes-ciels. Les voix et la musique se répondent en parfaite harmonie. Broadway, dont Kurt Weill ignorait alors qu'il y ferait une seconde carrière, et la marque indélébile du Berlin des années vingt font tout aussi bon ménage. Chantez, nous en serons fort aise...

◇ Cl.-P. Ch.

## L'EXPRESS - Ville de Neuchâtel

Case postale 561  
2001 Neuchâtel

Jean-Michel Pauchard  
Laurence Carducci Isabelle Kottelat  
☎ 038/25 65 01 Fax 038/25 00 39

## AVIS TARDIF

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE  
«Les mardis du musée», 12h15 - 13h15

- Expo GOING WEST:  
visite commentée  
par Caroline Junier Clerc,  
conservatrice

- Expo CONCOURS FÉDÉRAL  
DES BEAUX-ARTS:  
visite commentée  
par Walter Tschopp,  
conservateur



● La Chaux-de-Fonds: la ville s'engage pour le CIFOM Page 15

● Enges: le cinéma fêté à la salle communale Page 15

L'ouest attractif

BOUDRY - A l'image de son district, le chef-lieu voit sa population augmenter. archives

Page 14

INTEMPÉRIES/ Les cours d'eau gonflent, alors que les éboulements et les inondations se font légion

# Le canton prend l'eau

Partout dans le canton, on a l'œil rivé depuis quelques jours sur les cours d'eau ou sur sa cave. Les intempéries, conjuguées avec fonte des neiges et dégel, ont déjà engendré plusieurs dégâts. Les plus importants d'entre eux sont dus à un éboulement qui s'est produit dimanche après-midi le long de la N5, entre Serrières et Auvonnier. Quelque cent mètres cube de matériaux ont partiellement recouvert la route nationale. Toujours dimanche, un rocher a obstrué l'entrée du lac souterrain du Col-des-Roches, dans le district du Locle, alors qu'à La Chaux-de-Fonds, c'est principalement la neige tombant des toits qui a provoqué passablement de casse. Si hier la situation ne paraissait pas critique, deux routes ont tout de même été coupées à la suite d'inondations, l'une dans le Val-de-Ruz, l'autre à Lignières.

Il était 16 h dimanche lorsque la Division d'entretien IV de la N5 est intervenue au lieu dit «Grand Ruau», entre Auvonnier et Serrières. Un glissement de terrain venait de se produire aux abords de la route nationale. Quelque cent mètres cube de matériaux ont glissé pour se répandre partiellement sur la chaussée. Le glissement de terrain a tout emporté, feuillus et autre végétation, ainsi que le mur de soutien. La voie de circulation, en direction de Boudry, a immédiatement été interdite au trafic. Elle le restera une

à deux semaines. Il s'agira en effet pour les hommes des Ponts et chaussées de faire descendre toutes les parties du talus qui se font menaçantes et de reconstituer l'endroit. D'ici là, seule la voie de déviation restera ouverte aux usagers.

Toujours dimanche, mais le matin, un éboulement a obstrué l'entrée du lac souterrain du Col-des-Roches. Un pan de rocher s'est écrasé sur l'ouvrage d'accès au lac, qui a cédé. Le rocher a probablement dévissé suite au dégel. Par ailleurs, en ville du Locle, la situation est restée calme. Quelques inondations ont toutefois été recensées en divers endroits de la cité.

## Déneiger les toits

Le week-end a également été particulièrement chaud à La Chaux-de-Fonds. Mais dans la Métropole horlogère, c'est principalement la neige tombant des toits

qui a amené bon nombre de dégâts. La police locale a dû intervenir à 25 reprises pour, à chaque fois ou presque, constater des dommages à des véhicules. Une petite dizaine de rues ont même été temporairement fermées afin de permettre aux Travaux publics de dégager les chaussées. La police recommande d'ailleurs fortement aux propriétaires d'immeuble d'entreprendre le déneigement des toits afin de prévenir tout accident. Des accidents qui pourraient avoir des conséquences bien plus graves que de la tôle froissée.

Enfin, dans la nuit de vendredi à samedi, le mauvais temps était à l'origine d'un glissement de terrain sur la route de Biaufond. Mais, les Ponts et chaussées ont pu rapidement évacuer les cinq ou six mètres cube de terre et de cailloux qui jonchaient la route.

Le week-end a par contre été relativement calme dans les autres régions du canton. Les différents centres de secours n'ont pas eu à intervenir. Cela dit, que ce soit dans l'Entre-deux-Lacs, dans le Val-de-Travers, dans le district de Boudry ou dans le Val-de-Ruz, on a parfois dû mettre les bottes pour descendre à la cave.

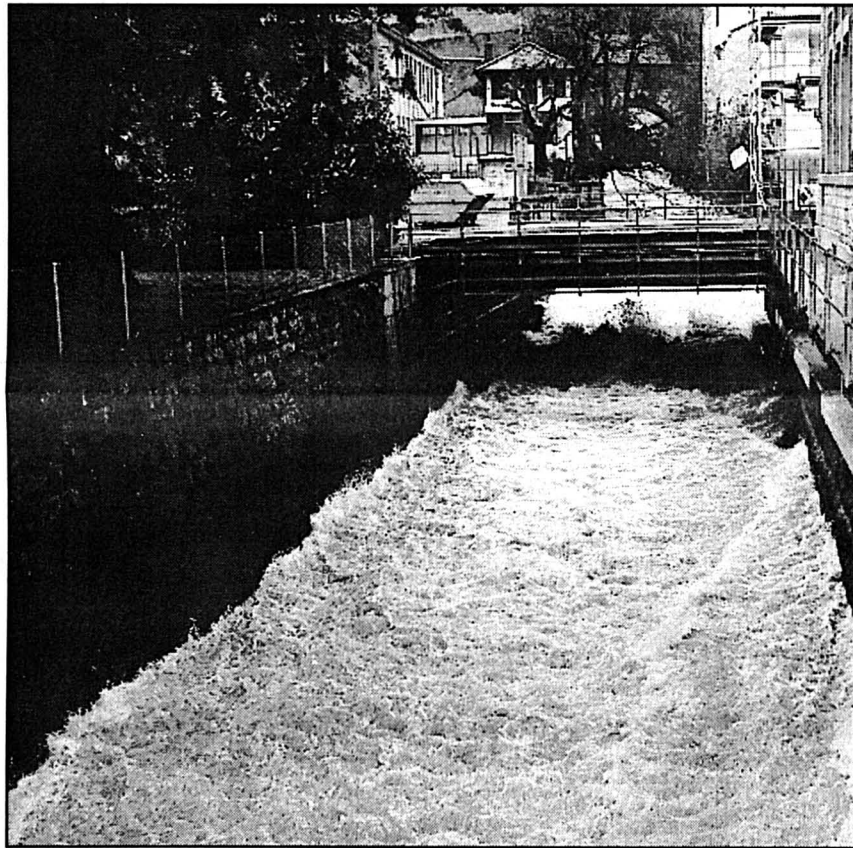
Le vent qui a sévi dimanche n'a pas non plus occasionné de dégâts particuliers. Bien qu'il ait soufflé à des pointes de 80 km/h dans le Bas, et certainement de 100 km/h dans le Haut, Eole n'a rien arraché, à l'exception des nombreuses branches venues entraver la bonne marche des véhicules. Seule région touchée: le Val-de-Ruz. Un sapin est tombé dimanche soir sur une ligne aérienne de l'ENSA, provoquant des perturbations de courant notamment aux Hauts-Genève, à Boudevilliers, à Malvilliers et à Coffrane.

## Routes fermées

Hier, la situation était loin de s'améliorer. Le dégel, la fonte des neiges et les pluies n'ont cessé de venir gonfler les cours d'eau. L'Areuse est d'ailleurs montée d'un bon mètre et demi à Boudry.

Si tout semblait cependant normal en début de soirée, deux problèmes majeurs ont malgré tout nécessité l'intervention des Travaux publics. Suite à des inondations, la route menant de Fontaines à Chézard et la route de contournement de Lignières ont effectivement dû être fermées à la circulation pour une durée indéterminée. Voilà qui laisse augurer le pire si les cieux ne se calment pas ces prochains jours.

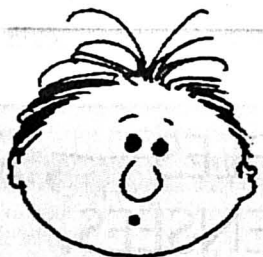
◇ Ph. R.



COURS D'EAU - Le débit du Seyon a passablement augmenté. L'Areuse est, elle, montée d'un bon mètre et demi à Boudry. ptr-E



ÉBOULEMENT - Quelque cent mètres cube de matériaux ont partiellement recouvert la route nationale entre Serrières et Auvonnier. ptr-E



## Le billet de Plume d'Oie

Ainsi donc, trois ans(!) après avoir hérité du projet initial du Conseil d'Etat, la commission du Grand Conseil a rendu sa copie de nouvelle loi sur la faune sauvage. Dans les salles du Château, elle semble avoir visé à côté d'une belle occasion de mieux gérer la chasse au sanglier dans le terrain.

## Chasse au sanglier: on vise mal

Avec un nouveau système de permis «à la carte», l'Etat aurait souhaité que le sanglier constitue une catégorie à lui seul afin de pouvoir affiner la gestion de la chasse et du cheptel en connaissant tous les chasseurs inscrits pour le tir de cet animal. La commission n'en a pas voulu. Il est vrai que le prix de 200 francs prévu aurait risqué de dissuader les intéressés, donc de limiter les sangliers tirés, donc d'augmenter les dommages aux terres agricoles et les indemnités versées par l'Etat.

Mais on aurait pu baisser le montant, en tout cas pour les chasseurs prenant un autre permis en parallèle, tout en maintenant une catégorie spécifique bien contrôlée. Quoi qu'en disent les députés commissaires, la notion de permis à la carte, moderne, est ainsi fortement réduite. Mais au moins le lièvre, qui reste seul dans sa catégorie, bénéficiera d'une gestion plus fine.

Raison de plus d'avoir refusé la proposition écologiste - même si Jean-Carlo Pedrolini entend revenir à la charge en plénum - d'interdire la chasse au lièvre pendant cinq ans par la loi, mesure qui aurait été mal ciblée car la situation doit être évaluée ponctuellement par le Château. La commission a peut-être tiré plus juste pour le lièvre que pour le sanglier.

◇ Pd'O.

VAUMARCUS/ L'accident de deux plongeurs reste inexplicable

# L'endroit est très couru

Les causes de l'accident qui a coûté la vie à deux plongeurs dans le lac de Neuchâtel au large de Vaumarcus (lire «L'Express» d'hier) n'ont pas encore pu être élucidées. Hier en fin d'après-midi, le juge d'instruction suppléant Blaise Péquignot, chargé de l'enquête, n'avait encore aucun élément pouvant expliquer ce drame. Un drame qui s'est déroulé vendredi soir, aux environs de minuit.

La plongée de nuit est assez fréquente. A ce moment de la journée en effet, la faune sous-lacustre est beaucoup plus développée, les poissons, notamment, sont très nombreux car ils ont tendance à remonter plus près de la surface. Quant à l'endroit choisi - entre le port de Vaumarcus et la frontière vaudoise -, au même titre que la plage de Boudry et Robinson, il est très couru des plongeurs. Les dragages effectués en ces lieux ont créé des sortes de pyramides assez fantastiques. Par bonne visibilité, le coup d'œil, paraît-il, est superbe. Mais en cette saison, de jour comme de nuit, la visibilité est quasi nulle à partir de vingt mètres de fond, à cause du grand nombre de particules en suspension dans l'eau. L'utilisation de lampes-torches est donc indispensable. Sans oublier la température du lac qui avoisine les quatre degrés.

Ces éléments n'ont pourtant pas retenu les deux plongeurs vaudois, deux frères âgés de 36 et 33 ans, l'un de Treykovagnes et l'autre de Chevroux, qui ont décidé d'explorer les profondeurs en pleine nuit. Ils ne sont pas remontés. Au petit matin (vers 8h), ne les ayant pas vu revenir, leurs familles ont alerté la gendarmerie de Boudry. Arrivés sur place, les agents de la police cantonale ont repéré leur voiture avec, à l'intérieur, un chien qui attendait sagement. Mais point de plongeurs à l'horizon. L'alarme aussitôt été donnée au Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel et à son groupe de plongeurs.

- Nous avons toujours trois hommes de service, explique le capitaine Alain Spitznagel. Dans ce cas, nous avons fait intervenir l'ensemble du groupe, soit huit plongeurs auxquels se sont joints cinq autres du Centre international de plongée. La police du lac de Neuchâtel et la Société de sauvetage de Saint-Blaise ont également été associées à l'opération. Tout comme la police du lac de Bièvre, basée à Douanne, qui fait office d'expert pour le matériel dans les accidents de plongée.

Avant de commencer les recherches, les responsables ont délimité le secteur, un rectangle de 100 m sur 200 m envi-

ron. Il a fallu aussi prendre connaissance de la topographie du fond passablement tourmenté en raison des dragages perpétuels. La falaise composée principalement de gravier et de sable, est très friable. Le moindre coup peut provoquer des décrochements de tout un secteur. L'une des craintes des équipes de sauvetage était justement que les deux personnes qu'ils recherchaient se soient enfilées dans un de ces trous et que la falaise se soit effondrée et les ait ensevelies.

- Nous avons dû nous relayer par petits groupes et limiter les plongées à trente ou quarante minutes, précise le caporal Pascal Ferrari, responsable du groupe des plongeurs. Il y avait la question de la basse température de l'eau, et aussi le stress occasionné par ces recherches. Nous ne savions pas ce que nous allions trouver. De plus, nous étions à l'extrême limite de la profondeur autorisée.

Pour des questions d'assurances, la plongée est en effet limitée à 40 mètres. Et les deux corps - l'un a été retrouvé samedi en milieu d'après-midi et l'autre dimanche en fin de matinée - gisaient par 46 mètres de fond, à quelques mètres l'un de l'autre. S'ils n'ont pas été repérés en même temps, c'est précisément

que les plongeurs ne voyaient pas au-delà de deux mètres.

Plusieurs raisons peuvent conduire à un accident de plongée. L'obscurité et la température, bien sûr, mais aussi le stress, la forme physique ou psychologique, l'état de santé, la prise de médicaments ou d'alcool. Comme le souligne le caporal Ferrari: «Le milieu aquatique n'est pas le milieu normal de l'homme, il faut faire attention à plusieurs éléments, par exemple la respiration. Un essoufflement peut conduire à un début de panique».

Que s'est-il passé vendredi soir? L'enquête, peut-être, le révélera. Le matériel a été emporté par la police du lac de Bièvre aux fins d'analyse. Les deux ordinateurs de plongée dont les deux hommes étaient équipés ont été envoyés en usine pour y être contrôlés.

Reste que cet accident provoque un véritable drame familial. Les deux frères étaient commerçants, l'un avait une boulangerie à Treykovagnes, l'autre une laiterie à Chevroux. Ils étaient aussi tous deux mariés. L'un avait deux enfants, l'autre quatre.

◇ Henri Vivarelli

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 14

## BOUDRY

Le patois,  
ça se chante

«Volin-no alà u marsi, Mon dou gâlin, mon dou Moïse? Volin-no alà u marsi, Mon dou gâlin?» Du charabia que tout ceci? Que non point. Ces paroles en patois neuchâtelois sont celles d'une chanson recueillie aux vendanges de 1894 par Oscar Huguenin, que le public de la traditionnelle veillée neuchâteloise, vendredi dernier au château de Boudry, a entonné d'une seule et même voix.

Le thème de la soirée était justement «Neuchâtel au fil des mots». Invités par la Société de développement, Simone Quenet, qui travaille sur le français de Suisse romande, et Steve Bonvin, qui travaille sur les patois de Suisse romande, ont mis en évidence quelques mots régionaux ou de patois. Mais au fait, le patois neuchâtelois, à l'instar du fribourgeois ou du valaisan, existe-t-il encore? Lors du recensement fédéral de 1990, moins de un pour cent (0,64%) des Neuchâtelois ont coché, en plus de leur langue maternelle, le patois dans la liste des langues proposées. Cela signifierait que 1000 personnes environ, dans le canton, parlaient le dialecte neuchâtelois! Etant donné si l'on sait qu'en 1904 déjà, les fondateurs de la dialectologie en Suisse romande avaient eu de la peine à trouver des patoisans dans le canton.

Seuls restent aujourd'hui une série de mots venant du patois, mais qui ont été quelque peu transformés. Tels les cafignons (les pantouffles), la dare - ou dharre - (les branches de sapin), la déguille (la peur), carnotzet (tout le monde sait ce que sait...), trempé (mouillé), et bien d'autres encore. Des mots qui ont fait le délice de tous les spectateurs, d'autant plus qu'ils étaient introduits avec l'humour qu'on leur connaît par les acteurs des Amis de la scène. Une bien belle veillée qui s'est terminée, selon la tradition, par le «poussignon». Encore un mot de patois: petite collation prise après le souper, avant d'aller se coucher. /hvi

Une fois encore l'an dernier, le district de Boudry a attiré de nombreux nouveaux résidents. Sa population a en effet progressé de 262 personnes, passant de 34.778 à fin 1993 à 35.040 habitants au 31 décembre 1994. Une progression constante remarquée depuis le début du siècle (14.563 habitants au recensement fédéral de 1900), mais surtout ces quatorze dernières années. Depuis 1981, l'ouest du canton a accueilli 4097 personnes supplémentaires, la ville de Boudry, à elle seule, progressant de 1055 habitants. Tandis que Cortaillod, Colombier et Bevaix faisaient eux aussi des bonds en avant assez significatifs avec respectivement +584, +507 et +740 habitants. Première localité du district, Peseux, malgré son avance de 116 personnes l'an dernier, est toujours en déficit (-39).

Dans le détail, on remarque une augmentation des résidents de natio-

nalité suisse (28.108, +261), alors que les étrangers campent pratiquement sur leurs positions (6932, +1). Le chef-lieu enregistrant, de façon assez étonnante 60 départs d'étrangers, de même que Corcelles-Cormondèche (-22), Rochefort (-16) et Bôle (-10), alors que la plupart des localités avoisinantes annoncent une augmentation de leur population étrangère: Cortaillod (+18), Colombier et Peseux (+19), Bevaix (+27) et Saint-Aubin-Sauges (+34).

Le district compte en outre 17.660 personnes de religion protestante, alors qu'elles sont 12.573 de confession catholique, 29 sont israélites et un nombre relativement élevé d'habitants - 4722 - sont inscrits sous «divers ou sans religion». Les femmes (17.931) sont toujours plus nombreuses que les hommes (17.109) dans ce coin de canton. Enfin, la région abrite 16.361 ménages.



PESEUX - La localité a gagné 116 personnes entre 1993 et 1994.

archives

## RECENSEMENT / Augmentation de 262 habitants dans le district

## L'ouest toujours attractif

**Auvernier** - Le village des «Perchettes» compte désormais 1470 habitants (665 ménages), soit une très légère augmentation de deux unités par rapport à 1993. Malgré cela, Auvernier n'a pas réussi à retrouver la population d'il y a quatorze ans puisque depuis 1981, la commune a perdu 19 âmes. Pour le recensement de 1994, cela représente 577 Neuchâtelois, 732 Confédérés et 161 étrangers. L'état civil fait ressortir 544 personnes célibataires, 727 mariées, 89 divorcées et 110 veuves. Les religions sont représentées par 861 protestants, 441 catholiques, deux israélites et 166 personnes sont inscrites sous la rubrique «divers ou sans religion».

**Rochefort** - Les Rochefortois sont également un peu plus nombreux, avec 903 habitants (455 ménages), contre 890 en 1993, soit un boni de 13 âmes. La commune compte 357 Neuchâtelois, 464 Confédérés et 82 étrangers. 354 per-

sonnes sont célibataires, 462 mariées, 39 divorcées et 48 veuves. On dénombre 563 protestants, 183 catholiques, un israélite et 153 s'annoncent comme «divers ou sans religion». En quatorze ans, Rochefort a gagné 217 habitants.

**Saint-Aubin-Sauges** - La «capitale» de la Béroche a fait fort puisqu'elle enregistre une augmentation, par rapport à 1993, de 48 personnes, amenant son total à 2313 habitants pour 1221 ménages. Dans le détail, cela représente 671 Neuchâtelois, 1047 Confédérés et 595 étrangers. Saint-Aubin-Sauges dénombre 898 personnes célibataires, 1174 mariées, 94 divorcées et 147 veuves. Sur le plan confessionnel, 1145 sont protestantes, 885 catholiques, un est israélite, alors que 282 sont indiquées sous «divers ou sans religion». Depuis 1981, la commune a accueilli 242 habitants supplémentaires. /hvi

## District de Boudry

Communes	1993	1994	+/-	Neuchâtelois	Confédérés	Etrangers
Boudry	5175	5177	+2	1413	2508	1256
Cortaillod	4261	4291	+30	1304	2030	957
Colombier	4634	4652	+18	1439	2347	866
Auvernier	1468	1470	+2	577	732	161
Peseux	5108	5224	+116	1558	2371	1295
Corcelles-Cor.	3555	3510	-45	1264	1705	541
Bôle	1719	1727	+8	630	919	178
Rochefort	890	903	+13	357	464	82
Brof-Dessous	121	115	-6	49	57	9
Bevaix	3315	3382	+67	1101	1607	674
Gor.-Chez-le-Bart	1758	1756	-2	551	930	275
St-Aubin-Sauges	2265	2313	+48	671	1047	595
Fresens	175	179	+4	86	83	10
Montalchez	155	164	+9	65	86	13
Vaumarcus	179	177	-2	66	91	20
District	34778	35040	+262	11131	16977	6932

## VAL-DE-TRAVERS

Un sursis pour  
tourner la page

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a condamné, hier, un jeune toxicomane prévenu d'avoir consommé et vendu quelque 60 grammes d'héroïne à huit mois d'emprisonnement. La peine a été assortie d'un sursis d'une durée de trois ans. Le substitut du procureur demandait une peine ferme.

D'octobre 1992 à juin 1993, R.B., 26 ans, achète 58 grammes d'héroïne. Il en consomme la plus grande partie et vend, fait vendre ou donne quelque 22 grammes. Les faits sont admis. Notons que le prévenu aurait dû comparaître en compagnie de son frère aîné, décédé récemment.

Au vu de la quantité de drogue revendue, l'affaire n'entre pas dans la catégorie des cas graves. Selon la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral, le cas grave est atteint avec la vente d'au moins 12 grammes d'héroïne pure (quatre à cinq grammes en ce qui concerne R.B.). Aussi, Daniel Blaser a requis une peine de huit mois d'emprisonnement.

L'octroi possible d'un sursis posait plus de difficultés au représentant du Ministère public. Entre la date de renvoi et celle de l'audience préliminaire, le prévenu a occasionnellement consommé à nouveau de l'héroïne. Il était même sous son influence lorsqu'il s'est présenté devant l'expert mandaté! Dans ces conditions, étant donné que R.B. refuse un traitement dans un milieu fermé spécialisé, Daniel Blaser a demandé une peine ferme, sans s'opposer à une suspension de celle-ci au profit d'un traitement ambulatoire.

L'avocat de la défense s'est prononcé pour une peine ne dépassant pas six mois. Il a défendu l'option du sursis en rappelant que la récidive de R.B. n'a porté que sur la consommation et non sur la vente d'héroïne. En outre, le jeune homme est sur le point de se marier, d'être papa et va couper ses liens avec le Vallon en allant résider en France. Bref, il tourne la page.

Finalement, le tribunal a condamné R.B. à huit mois d'emprisonnement, sursis trois ans, 1000 francs de créance compensatrice envers l'Etat et 4011 francs de frais. /mdc

● Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Bernard Cousin et Micheline Pugin, jurés; Adrien Simon-Vermot, greffier. Ministère public: Daniel Blaser, substitut du procureur général.

Vent en poupe pour  
la société cynologique

Encadrés de six moniteurs et de quatre aide-moniteurs qui suivent les cours dispensés par la Société cynologique suisse (SCS) dans les domaines du flair, de l'obéissance et de la socialisation par le jeu, les quelque quarante conducteurs de chien, membres de la Société cynologique du Val-de-Travers, participent activement à la promotion de l'éducation canine. A l'occasion de la récente assemblée générale annuelle, le président Michel Willy s'est déclaré heureux de la forte participation de chacun aux entraînements.

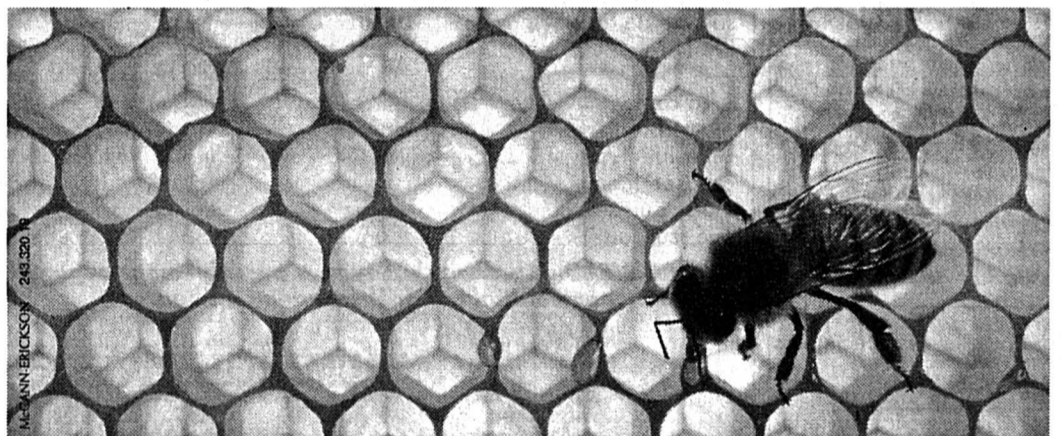
En outre, cette séance a été l'occasion de parler des concours des Plânes et de Bémont, qui ont connu un succès considérable, tant et si bien qu'il a même fallu refuser des inscriptions. Le cortège de l'abbaye, l'exposition mondiale de Berne, la sortie à Frambouhans et la création du groupe agility ont été les autres points forts de l'année 1994. Cette nouvelle discipline se déroule dans le manège de M. de Tribolet à Môtiers.

Grâce au soutien des différentes autorités communales, il a été possible de dénicher un nouveau terrain d'entraînement. Il se situe aux Petits-Marais, à l'entrée ouest de Couvet. Dix-sept personnes sont venues rejoindre les rangs du groupement en 1994. /comm-paf

## LA CÔTE-AUX-FÉES

■ RECENSEMENT - La population de La Côte-aux-Fées continue de progresser. Après la hausse de 23 unités enregistrée à fin 1993, les chiffres de 1994 démontrent en effet une nouvelle augmentation de 18 âmes, passant de 538 à 556 habitants. Ils se répartissent en 268 (264)\* Neuchâtelois, 254 (239) Confédérés et 34 (35) étrangers. Ensemble, ils forment 265 (264) ménages. A l'état civil, on dénombre 222 (220) célibataires, 285 (270) marié(e)s, dix (neuf) divorcé(e)s, ainsi que 39 (39) veuves et veufs. Avec 446 (435) membres, les protestants sont très nettement majoritaires. Ils sont suivis de 69 (59) catholiques et de 41 (44) personnes de religions diverses ou sans confession. Il y a enfin 131 personnes nées avant 1933 et 115 avant 1930. /paf

\*Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats enregistrés à fin 1993.

LES FORMES LES PLUS SIMPLES  
SONT SOUVENT LES MIEUX PENSÉES.

195366-337

## PRISMA

L'assurance de votre ménage.

AVEC PRISMA, C'EST VOUS QUI DÉTERMINEZ LA FORME DE, VOTRE POLICE MÉNAGE. EN PLUS DES ASSURANCES POUR L'INVENTAIRE DU MÉNAGE ET LA RESPONSABILITÉ CIVILE, VOUS POUVEZ MAINTENANT INTÉGRER À VOTRE POLICE DES ASSURANCES VOYAGE, JARDIN ET CULTURE OU OBJETS DE VALEUR. LE PLUS SIMPLEMENT DU MONDE. PAR AILLEURS, VOUS POUVEZ ADAPTER PRISMA À L'ÉVOLUTION DE VOS BESOINS, EN TOUT TEMPS.

UNION SUISSE  
ASSURANCES

VOTRE AGENT GÉNÉRAL SE FERA UN PLAISIR DE VOUS CONSEILLER SUR PRISMA OU TOUTES AUTRES FORMES D'ASSURANCES: MARC ZUMSTEG, FBG. DE L'HÔPITAL 1, 2000 NEUCHÂTEL, TÉL. 038/25 40 44.



**SABLISOL**

ASSAINISSEMENTS

- Assainissement du béton et métal
- Elimination de graffitis sur support béton, pierre et métal
- Antigraffitis
- Entretien et protection pierres naturelles et carrelages
- Isolation périphérique
- Sols industriels sans joints
- Rénovation de façades
- Elimination des remontées d'eau par électro-osmose
- Conduites forcées
- Antidérapant sur surfaces lisses, baignoires, douche et carrelage

Malpierrez 2 - 2088 Cressier  
Tél. 47 31 31. 167163-596

165232-596



**BUHLER  
MARIN**

EUGENE BUHLER & FILS SA  
SABLES ET GRAVIERS

RUE DES HELVETES  
CH-2074 MARIN  
TEL. 038 33 30 14  
FAX 038 33 68 49

GRAVIERS RONDS ET CONCASSES  
TRAVAUX LACUSTRES - TRANSPORTS PAR EAU ET ROUTE - FAUCARDAGE D'ALGUES  
SERRIERES 038 31 33 27 - ESTAVAYER 037 63 22 88 - SUGIEZ 037 73 18 13

**SANDOZ  
GARAGE**

VOTRE AGENT AUTOS-MOTOS



Station-service 24 h/24 h

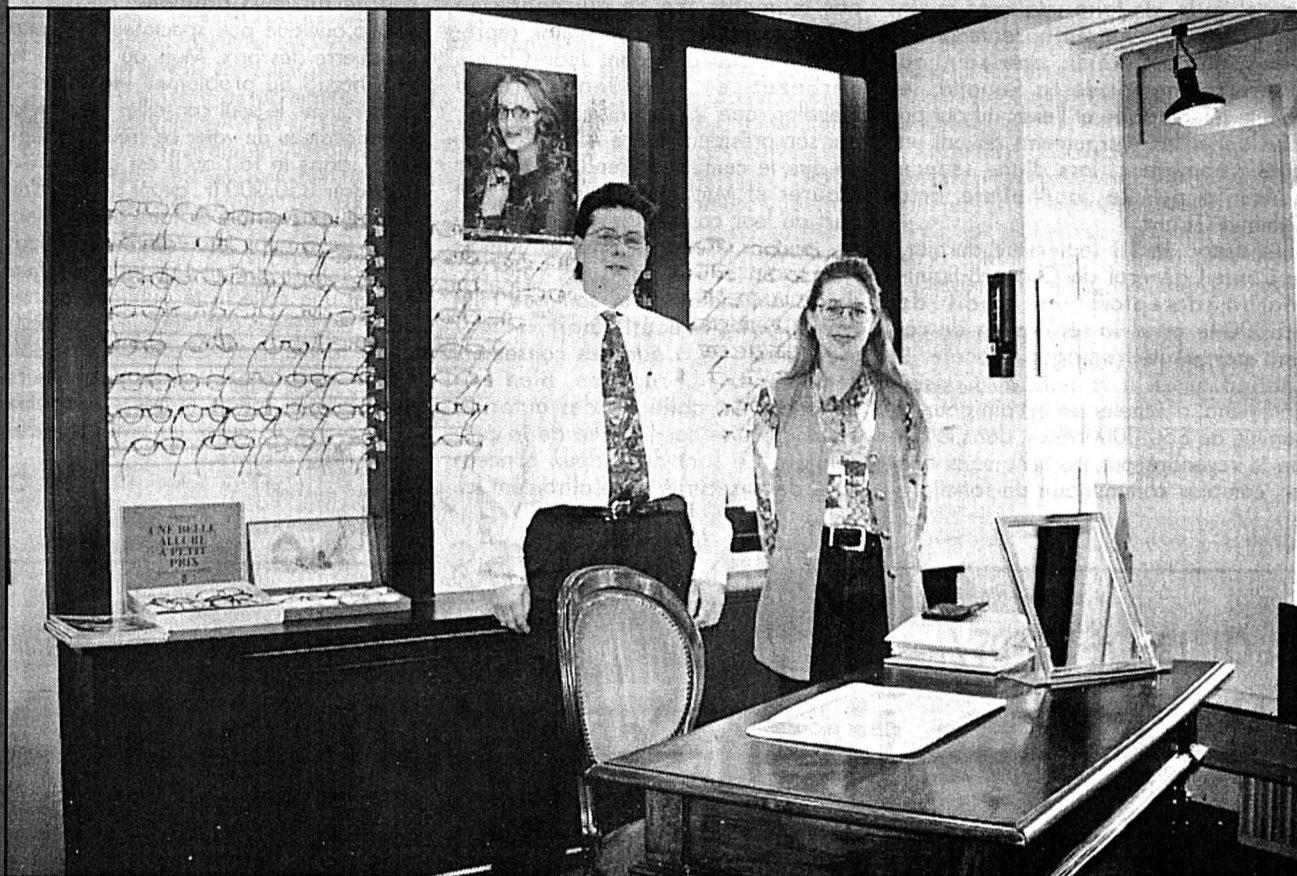


165228-596

Route du Moulin 6 - 2087 Cornaux/NE - Téléphone 038/47 11 17

Portrait

**Optique Houlmann  
François Hürlimann**  
Route de Soleure 14 - Le Landeron



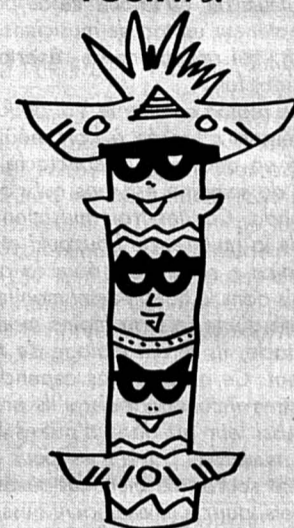
A VOTRE SERVICE - L'opticien François Hürlimann et l'apprentie Véronique. / clg-E

**À chacun  
sa monture**

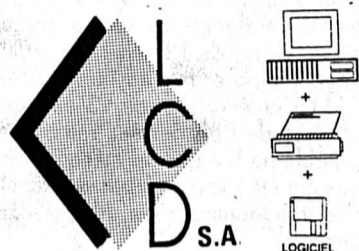
Avec la compétence du spécialiste, François Hürlimann dirige le magasin d'optique Houlmann du Landeron, où, secondé par l'apprentie Véronique De Cao, il assure un service personnalisé.

Les présentoirs du magasin offrent une gamme très étendue de montures à tous les prix et pour tous les goûts. On y trouvera les marques Silhouette, Elce, Taxi, Casanova, Jean-Louis Scherrer, Jaguar, Lacoste, Adidas, Cazal, Kenzo ou Dupont; sans oublier les lunettes interchangeables dans un grand choix de coloris. Actuellement, on obtient trois montures pour 179 francs! Et comme tout opticien complet, François Hürlimann vante les mérites des lentilles de contact. Avec elles, plus de limitation du champ visuel et jamais de buée. Invisibles, elles assurent à leurs utilisateurs autant de sécurité que de liberté de mouvements. Et pour moins d'entretien, il y a aussi les lentilles jetables... / E

LES INTERCHANGEABLES  
3 MONTURES  
POUR 179.-



**OPTIQUE  
HOULMANN**  
LE LANDERON MARIN-CENTRE CERNIER  
51 10 15 33 33 50 53 16 16



**Informatique & gestion**

COURS - LOGICIELS DE GESTION  
COMMERCIALE CONFORME TVA -  
ÉQUIPEMENTS - MAINTENANCE -  
DÉPANNAGE - ETC.

**LCD S.A.**

La communication et le service  
après-vente AVANT TOUT!

Route de Neuchâtel 46  
(1<sup>er</sup> étage Centre Diga)

2525 Le Landeron

Tél. (038) 51 60 70

Fax (038) 51 65 16

56935-596

**306  
Limousine**



Venez goûter chez nous ce nouveau  
régal technique. Avec coffre classique  
raffiné, 123 chevaux épicés et plaisir  
de conduire à discrétion.

**Garage  
G.STORRER**

306

CORNAUX - Tél. 47 15 56 PEUGEOT

177133-596



**Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche**  
2088 CRESSIER

177134-596

**Tous les jours  
un menu neuchâtelois  
et des spécialités  
du terroir**

Fax (038) 47 32 15  
Tél. (038) 47 11 66  
M. et M<sup>me</sup> Ferreira  
Fermé le mercredi

Salles pour banquets, mariages, etc...

**J GRISONI S.A.**

Producteurs et négociants en vins



Cave ouverte de 7 h à 12 h  
et de 13 h 15 à 17 h

Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

CRESSIER - Tél. 47 12 36 - Fax 47 12 10

165233-596



Construction d'appareils industriels  
et tôleries  
**ANOLI & FILS**

- Tôlerie industrielle.
- Escaliers droit ou en colimaçon.
- Aluminium.
- Atelier de mécanique.
- Serrurerie.

167169-596



Prés-Bersot 21, 2087 Cornaux.  
Tél. 038/47 20 30.

**JEAN-PAUL RUEDIN**

Propriétaire-encaveur

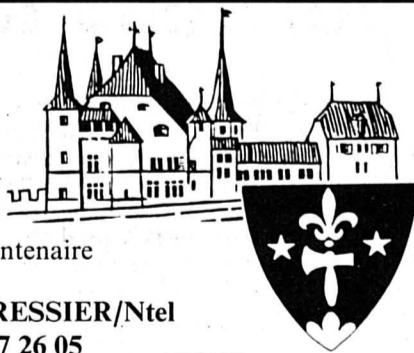
Vins du Terroir neuchâtelois

Cave ouverte

Tradition vigneronne plus que centenaire

Route de Troub 4 2088 CRESSIER/Ntel  
☎ 038/47 11 51 - Fax 47 26 05

165234-596



Le spécialiste du meuble de style

**JAROTEX S.A.**

2088 CRESSIER-NE 038-47 13 73

Atelier de polissage sur bois  
Réparation de vos meubles  
anciens et neufs



165229-596

HORAIRE: du mardi au vendredi 7 h 30-12 h, 13 h 30-18 h. SAMEDI 9 h-12 h, 14 h-16 h.

**gilles gehrig  
décoration**

rideaux ■ tissus  
meublier ■ literie  
tapis ■ stores

Succ.  
Valentine Grandjean-Gehrig

Louis-de-Meuron 3  
2074 MARIN-NEUCHÂTEL  
Tél. 33 49 27

réfection  
de meubles anciens  
et contemporains

167161-596

**L'EXPRESS  
pub'**

038/25 65 01.





A vendre à **Chez-le-Bart**, dans lotissement résidentiel « Le Belvédère », situation exceptionnelle

**superbes parcelles**

de terrain à bâtir pour villas individuelles ou éventuellement mitoyennes. Dossier à disposition.

Tél. 038/24 77 40. 195412-122

**EXAFID SA**  
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22  
Tél. 038 / 25 46 42

A vendre à **La Chaux-de-Fonds**

**BEL IMMEUBLE**

16 appartements, places de parc, etc.  
Rendement 7%. 195354-122

**APPARTEMENTS EN PPE**

à la rue des Terrtes 11 et 13 à MARIN

Devenez propriétaire des derniers

**4 1/2 PIÈCES**

salon avec cheminée-poêle, grand balcon ou terrasse, nombreux locaux annexes et place de jeux.  
Prix de vente: Fr. 470.000.-  
Location-vente possible.

**HOME+FOYER HAUS+HERD**

2556 Scheuren  
Tél. (032) 55 34 11,  
M. J.-D. Vuilleumier. 195362-122

**À VENDRE À BOUDRY** 177339-122

dans un quartier de villas résidentielles, calme, vue, limite de zone agricole



**VILLAS contiguës**  
**4 1/2 PIÈCES Fr. 460.000.-**

**CLAUDE MAYOR 038 24 22 52**

**AVEC Fr. 40.000.-** 177373-122

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À COLOMBIER**

dans un immeuble situé à proximité du centre du village, commerces et transports publics.

**3 1/2 - 4 1/2 PIÈCES**

appartements bien aménagés, construction soignée.

Proposition de financement avec Fr. 40.000.-

3 1/2 pièces coût mensuel dès Fr. 812.-  
4 1/2 pièces coût mensuel dès Fr. 1110.-

**CLAUDE MAYOR 038 24 22 52**

A vendre dans le haut de Boudry, beau dégagement au sud-ouest

**Appartement de 4 1/2 pièces**

salon, cuisine agencée ouverte sur le coin à manger, bain, W.-C. séparés, balcon, réduit, cave et garage individuel.

Tél. 038 / 24 77 40. 59567-122

**Le Landeron à vendre**

**magnifique appartement de 5 1/2 pièces**

avec jardin, garage, place de parc.

Tél. (038) 51 45 32 (dès 17 h 30). 177432-122

A vendre à Saint-Martin 177400-122

**magnifique terrain de 900 m²**

équipé, situation calme. Prix et dossier sur demande. Tél. (038) 53 55 74.

A vendre à la rue des Fahys/NE proche de la gare et des transports publics

**appartement de 5 1/2 pièces**

2 salles d'eau, cuisine agencée, cave, grand balcon et jardin d'hiver, 1 place de parc dans le garage collectif.

Tél. 038 / 24 77 40. 59562-122

Valais à 5 min des Bains de Saillon, à 15 min des pistes de ski, à vendre

**appartement 3 1/2 pièces**

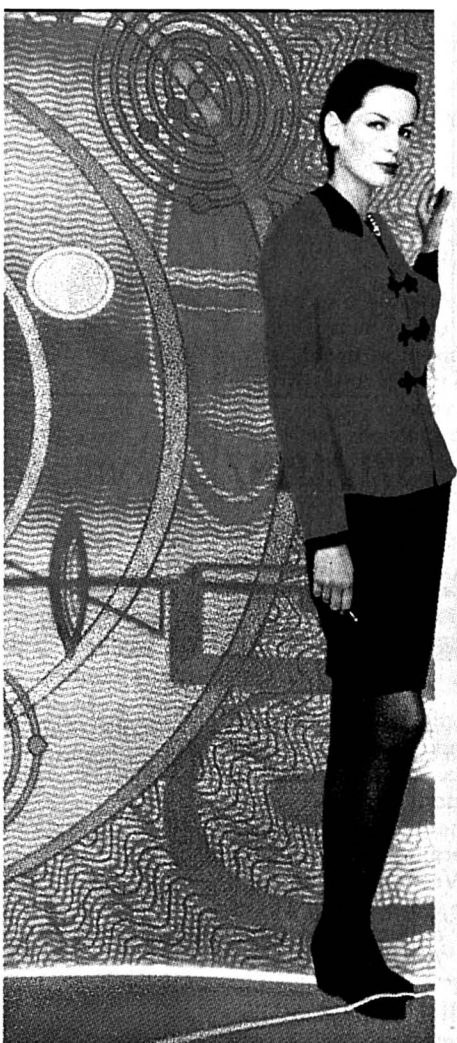
100 m² au rez avec pelouse privée 100 m², dans immeuble neuf de 6 appartements. Situation exceptionnelle. Fr. 320.000.-

Tél. (027) 23 42 28  
Tél. (027) 58 21 35. 195364-122

**Chézard**  
Rue de l'Orée

**Grande mitoyenne 5 1/2 pièces**

Disponible 07.95. Finitions à choix. Fonds: Fr 54'600.-  
Fr 1'865.-/mois  
077-236'458  
077-212'093  
ACELCO SA  
59640-122



*Des taux qui méritent votre intérêt*

195232-110

**COMPTES ÉPARGNE**

Compte épargne ..... **3 1/4**  
«Aînés» ..... **3 3/4**  
«Jeunesse» ..... **3 3/4**

**COMPTES PRIVÉS**

Compte privé ..... **2 1/2**  
«Jeunesse» jusqu'à 25 ans révolus ..... **3 1/4**

**OBLIGATIONS DE CAISSE**

3 ans ..... **5 %**  
5 ans ..... **5 1/4**  
8 ans ..... **5 1/2**

**BDC**

**Banque de Dépôts et de Gestion**

Fbg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel, tél. 038-27 67 11

A vendre au Val-de-Ruz

**VILLA MITOYENNE**

grand séjour, cuisine agencée, 4 chambres à coucher, 2 garages, grand terrain, terrasse, etc. Prix Fr. 530.000.-

Tél. (038) 24 50 03. 177395-122

Nous cherchons à acheter pour un de nos clients

**VILLA OU PETIT IMMEUBLE**

Littoral neuchâtelois.

**Fiduciaire DEGEF S.A.**  
Rue de la Côte 20 2013 Colombier  
Tél. (038) 41 20 15/41 24 38 177116-126

A vendre à Fontainemelon, 1 km du tunnel sous la Vue, tout sur place, calme compris

**petit immeuble**

à rénover de trois appartements, plans de rénovation à disposition. Prix de vente à discuter.

Tél. 038 / 24 77 40. 195376-122

**espace & habitat**

**À VENDRE**

A Cernier dans le Val-de-Ruz

**TRÈS BEL APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**

Jouissant d'une situation privilégiée près de la forêt avec un ensoleillement maximum, une très belle vue, un coin jardin. Comprendant cuisine agencée, grand salon-salle à manger, 2 chambres à coucher, salle de bains-W.-C. refaite à neuf, balcon. Place de parc comprise dans le garage collectif. Prix avantageux.

Avec le tunnel sous la Vue, vous serez à une dizaine de minutes de La Chaux-de-Fonds! 195365-122

Tél. 039/23 77 77-76

**À LOUER**

A louer à Neuchâtel, à proximité du centre ville

**bel appartement de 5 pièces**

entièrement rénové, libre tout de suite. Loyer Fr. 1800.- plus charges. Faire offres sous chiffres F 028-10277, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 195447-126

**À LOUER À NEUCHÂTEL** 177334-126

Rue de la Caille  
Entrée à convenir

**APPARTEMENTS NEUFS**

3 1/2 PIÈCES 71 m² Fr. 1208.- + charges

Cuisine agencée, coin à manger, séjour, balcon, chambres, bains, hall.  
Accès aisé avec ascenseur. Possibilité d'obtenir un abaissement supplémentaire (aides fédérale, cantonale, communale).  
Places de parc dans garage collectif.

Tél. 038 / 24 27 79. 177271-126

A louer à Cernier

**JOLI STUDIO**

avec cuisinette agencée. Fr. 490.- + Fr. 60.- charges.

**1 LOCAL CHAUFFÉ**

d'environ 40 m². Pour dépôt, etc. Fr. 240.- + Fr. 40.- charges.

Fiduciaire D. DESAULES, Cernier  
Tél. 038/53 14 54. 195382-126

176812-126

A louer à NEUCHÂTEL - SERRIÈRES

**regimmob sa**

**MAGNIFIQUE APPARTEMENT 4 PIÈCES ATTIQUE**

Cuisine agencée, terrasse. Fr. 1800.- + charges. Place de parc couverte à disposition. Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 1995.

Regimmob S.A.  
Ruelle W.-Mayor 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE UNPI

**À LOUER À PESEUX**

Rue du Verger 3

dans villa locative de 3 appartements

**4 1/2 pièces**

au 1<sup>er</sup> étage, cuisine agencée. Loyer mensuel Fr. 1580.- + charges.

Rue des Uttins 9

**3 pièces**

cuisine agencée, 3<sup>e</sup> étage, balcon. Loyer mensuel Fr. 900.- + charges.

Libres tout de suite ou date à convenir.

Gérance ROSSETTI  
Tél. (038) 57 10 65. 132049-126

A louer à La Coudre pour début 1995

**SURFACE COMMERCIALE DE 150 m²**

accessible avec véhicules légers, à l'usage de commerce ou industrie non bruyante.

Etude Ribaux von Kessel  
Avocats et notaire  
Promenade-Noire 6  
Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 59363-126

176810-126

A louer à NEUCHÂTEL Maladière 8-10

**regimmob sa**

**PLACES DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF Fr. 110.-**

Regimmob S.A.  
Ruelle W.-Mayor 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE UNPI

**HAUTERIVE** près du lac à louer

**APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**

cuisine agencée, séjour avec balcon, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, hall, cave, ascenseur. Libre tout de suite. Fr. 1540.-/mois + charges.

Tél. 038 / 24 27 79. 177269-126

**DOMBRESSON** A louer petit immeuble

**APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**

cuisine agencée habitable, 3 chambres, hall, bains-W.-C., lavabo, cave et part buanderie. Libre tout de suite. Fr. 1110.-/mois + charges.

Tél. 038 / 24 27 79. 177271-126

**L'EXPRESS**

Pour tout nouvel abonnement annuel

**Économisez Fr. 351.-**

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

**+ 1 mois gratuit**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

trimestre Fr. 71.-  
 semestre Fr. 135.-  
 année Fr. 253.- } y compris 2% taxe TVA

ou abonnement temporaire de ..... mois

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
c/o: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Espace réservé à **L'EXPRESS** Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

**À découper et à conserver**







# Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

Etes-vous à la recherche d'un studio, d'un appartement, d'une villa, d'un immeuble locatif ou d'un terrain?

Nous avons certainement la solution à vos problèmes.

Notre parc immobilier nous permet de pouvoir vous offrir un vaste choix en accord avec vos exigences.

Alors, contactez-nous vite!

Régie F. Bernasconi et Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

**À LOUER**  
**À NEUCHÂTEL**  
rue des Fahys 9  
pour entrée à convenir  
**APPARTEMENT DE 6 1/2 PIÈCES**  
séjour avec balcon, cuisine agencée, 2 salles d'eau, 1 W.-C. séparés, 5 chambres.  
Location mensuelle: Fr. 1850.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.  
LA CHAUX-DE-FONDS  
(039) 23 78 33  
Fax (039) 23 77 42

**NEUCHÂTEL À LOUER**  
**BEL APPARTEMENT**  
de 3 chambres, entièrement rénové, cuisine agencée, tout confort, dans petite maison.

**À LOUER À CRESSIER**  
Rue des Argilles 34-36  
très beaux appartements neufs de **5 1/2 pièces (141 m²)**  
Fr. 1500.- + Fr. 180.-.  
Libres tout de suite.  
Fonds de prévoyance en faveur du personnel  
d'EMILE EGGER & Cie S.A.  
à Cressier. Tél. 038/48 11 22.

A louer dès le 1<sup>er</sup> avril 1995 à Champvèveyres 16 à Neuchâtel  
**appartement de 4 pièces**  
au 2<sup>ème</sup> étage  
Loyer: Fr. 800.- plus Fr. 180.- les charges.  
Pour visiter: M. Moriconi, tél. (038) 25 37 13.  
Pour renseignement et location: DEVO Société immobilière et de gérances S.A.  
Seidenweg 17, 3000 Berne 9.

**À LOUER**  
**À BOUDRY**  
Fbg Ph.-Suchard 44  
pour date à convenir  
**MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 4 1/2 ET 5 1/2 PIÈCES**  
cuisine agencée, séjour avec balcon, 3-4 chambres, 2 salles d'eau, cave, ascenseur.  
Dès Fr. 1451.- + charges.  
Garage et place de parc à louer séparément.  
Possibilité d'obtenir un abaissement supplémentaire (aide fédérale).

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

**FIDUCIAIRE P.-A. GRABER**  
Gare 13, 2074 MARIN  
Tél. (038) 33 90 88

A louer à Neuchâtel  
**BUREAU de 140 m²**  
Convient pour:  
Cabinet médical  
Etude d'avocat  
Entreprise de services.

A louer tout de suite ou pour date à convenir:  
**FLEURIER, rue des Petits-Clos 43**

**STUDIOS**  
cuisinettes agencées, confort.  
Loyers mensuels: Fr. 270.- + charges.  
**FLEURIER, rue Bovet-de-Chine 4**

**BEAUX APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES**  
cuisines agencées, confort.  
Loyer mensuel: Fr. 750.- + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à:  
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 39 64 90.

**À LOUER**  
**À COLOMBIER**  
rue Notre-Dame  
pour entrée à convenir dans petit immeuble de 2 appartements

**4 1/2 PIÈCES AVEC CACHET**  
cuisine agencée, séjour avec cheminée, 2 salles d'eau. Part à un jardin d'agrément.  
Y compris place de parc.  
Fr. 1770.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

**FIDUCIAIRE P.-A. GRABER**  
Gare 13, 2074 MARIN  
Tél. (038) 33 90 88

A louer à Neuchâtel  
**SURFACE COMMERCIALE**  
32 m², Fr. 1100.- + charges.  
**STUDIO MEUBLÉ**  
Fr. 720.- + charges.  
**APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES**  
haut standing, 2 salles d'eau, jardin.

A louer à Fontainemelon  
**MAGNIFIQUE 2 PIÈCES**  
cuisine agencée, au rez avec petit jardin. Fr. 890.- + Fr. 80.- charges.  
Fiduciaire D. DESAULES, Cernier  
Tél. 038 / 53 14 54.

**À LOUER À VILLIERS, LA CHAMPEY**  
**Magnifique appartement de 6 pièces en duplex**  
Salon avec poêle suédois, salle à manger, cuisine parfaitement agencée, grand balcon habitable, 3 chambres à coucher + 1 mezzanine, 2 salles d'eau, cave et grenier.  
Loyer Fr. 2000.- y compris 1 garage + charges.  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements: Régie F. Bernasconi et Cie Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

**À LOUER À NEUCHÂTEL**  
Rue des Gouttes-d'Or 66, petit  
**3 PIÈCES**  
Libre immédiatement ou à convenir.  
Loyer: Fr. 830.- + charges.  
59717-126  
**À LOUER À SAULES**  
Dans immeuble rénové, appartement  
**3 PIÈCES**  
avec cuisine agencée, garage individuel. Libre tout de suite ou à convenir. Loyer: Fr. 900.- + charges.  
Pour renseignements et visites: s'adresser à Fiduciaire Pointet & Deuber S.A. J.-J. Lallemand 5, 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 47 47

**À LOUER**  
**À BOUDRY**  
Rue Louis-Favre 28  
Pour entrée à convenir  
**3 1/2 PIÈCES**  
avec cachet. Cuisine agencée, séjour avec cheminée, 2 chambres, 2 balcons, salle de bains, W.-C. séparés, cave.  
Fr. 1425.- + charges.  
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

**À LOUER**  
**À BOUDRY**  
Fbg Philippe-Suchard 8 et 10  
dans un cadre agréable, à proximité des écoles, des commerces et des transports,  
**APPARTEMENTS NEUFS**  
3 pièces Fr. 1120.- + charges  
3 1/2 pièces dès Fr. 1260.- + charges  
4 1/2 pièces dès Fr. 1460.- + charges  
5 1/2 pièces dès Fr. 1610.- + charges  
5 1/2 pièces attique Fr. 2000.- + charges  
Places de parc extérieures Fr. 40.-.  
Entrée tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements: Régie F. Bernasconi et Cie Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

A louer à Bevaix  
**4 1/2 PIÈCES**  
tout confort, cuisine partiellement agencée, 4<sup>e</sup> étage, balcon, vue.  
Fr. 1050.- + Fr. 130.- charges + place de parc Fr. 35.- par mois.  
Fiduciaire D. DESAULES, Cernier  
Tél. 038 / 53 14 54.

**CASTEL REGIE**  
A louer à Neuchâtel  
**VITRINE**  
Loyer mensuel dès Fr. 60.-.  
2034 Peseux (038) 31 78 03

**À LOUER**  
**À CORTAILLOD**  
Rue des Vergers  
pour le 1<sup>er</sup> avril 1995  
**4 1/2 PIÈCES**  
au rez-de-chaussée, grande terrasse de 100 m², cuisine agencée, coin à manger, séjour avec cheminée, 3 chambres, 2 salles d'eau.  
Fr. 2140.- + charges.  
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer à **CHEZARD**  
**APPARTEMENT 4 PIÈCES**  
Cuisine agencée, balcon, jardin.  
Fr. 1100.- + charges.  
Garage à disposition.  
Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24

A louer à Cernier  
**2 PIÈCES**  
avec confort.  
Cuisine partiellement agencée.  
Fr. 610.- + Fr. 80.- charges.  
Fiduciaire D. DESAULES, Cernier  
Tél. 038 / 53 14 54.

A louer à partir du 1<sup>er</sup> mai ou plus tôt à la rue des Monts à Cernier  
**appartement de 2 pièces**  
sous-sol, avec douche et W.-C.  
Loyer mensuel Fr. 408.-, charges comprises.  
Offres sous chiffres R-05-177532, Publicitas, 3001 Berne.

**À LOUER**  
**À AUVERNIER**  
**1 1/2 PIÈCE**  
environ 40 m², cuisine agencée habitable, 1 chambre, salle de bains, terrasse, accès au jardin. Situation calme. Fr. 750.- + charges.  
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer tout de suite à Colombier  
**appartement neuf de 4 1/2 pièces**  
agencement moderne, 2 salles d'eau, balcon, garage ou place de parc à disposition.  
Visites et renseignements: tél. 24 03 63.

**BOUDRY**  
A louer pour fin mars à la rue des Cèdres  
**3 PIÈCES**  
avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 750.- + charges.  
Parc Fr. 25.-.  
Etude Ribaux von Kessel, avocat et notaire. Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A louer à Colombier, UTTINS 4  
**1 APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**  
tout près des écoles et des transports publics ainsi que du centre.  
Fiduciaire DEGEF S.A.  
Rue de la Côte 20 2013 Colombier  
Tél. (038) 41 20 15/41 24 38

**À LOUER**  
Tout de suite ou pour date à convenir  
Chemin des Saules - Colombier  
**Box dans garage collectif**  
Fr. 100.-  
**Places de parc extérieures**  
Fr. 30.-  
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL  
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

**À LOUER**  
**À CRESSIER**  
Planches Vallier  
pour date à convenir  
**3 PIÈCES**  
Fr. 780.- + charges.  
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer rue Bachelin 2 A à Neuchâtel  
**STUDIO entièrement rénové**  
meublé à neuf. Loyer mensuel Fr. 650.- charges comprises (vidéo, chauffage, électricité, etc.).  
S'adresser à:  
Fiduciaire J.-P. Erard  
Rue Saint-Honoré 3  
2000 Neuchâtel.  
Tél. 038/24 37 93.

A louer à **NEUCHÂTEL**  
Fbg de l'Hôpital dans immeuble neuf avec ascenseur  
**APPARTEMENT 3 PIÈCES**  
cuisine ouverte agencée, poêle suédois, balcon. Fr. 1600.- + charges. Places de parc dans garage collectif à disposition.  
Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24

**VILLE DE NEUCHÂTEL**  
La Ville de Neuchâtel met en location, 2, rue du Trésor  
**UNE VITRINE**  
libre immédiatement ou dès le 1<sup>er</sup> avril 1995. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser (à la gérance des Bâtiments de la Ville de Neuchâtel, 3, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel, tél. 20 76 72.

A remettre, pour date à convenir  
**appartement de 3 pièces**  
avec conciergerie (à temps partiel). Loyer Fr. 800.- plus charges. Situation tranquille, balcon, cuisine habitable, partiellement agencée. Chambres: 16/15/10 m². Nous préférons un couple marié; pour étrangers permis C exigé.  
Veuillez s.v.p. téléphoner au (038) 31 86 64.

**À LOUER**  
**À MARIN**  
rue de la Gare  
pour le 1<sup>er</sup> avril 1995  
**4 1/2 PIÈCES**  
cuisine agencée, balcon, séjour avec cheminée, 3 chambres, salle de bains, W.-C. séparés.  
Fr. 1620.- + charges.

A louer pour fin mars à la rue de la Dîme avec vue étendue sur le lac  
**SPACIEUX 4 1/2 PIÈCES AVEC CHEMINÉE DE SALON**  
avec tout confort, cuisine agencée et 2 salles d'eau.  
Loyer Fr. 1801.- + charges.  
Place de garage Fr. 90.-.  
Etude Ribaux von Kessel avocat et notaire Promenade-Noire 6 Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A louer à **WAVRE**  
**CHAMBRE INDÉPENDANTE**  
Douche/W.-C. en commun. Fr. 230.-.  
Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24

**1000**

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_  
Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_  
NPA/Domicile \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45 - 13.00 heures) ou téléphoner au **038-24 63 63**

**BANQUE Xprocrédit**

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indicateurs légaux selon l'art. 3 lettre I de la LCO). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

FOOTBALL

### Audax engage Widmer

Le successeur de Pierre-Alain Brühlhart à la tête de l'ASI Audax-Friül (lère ligue) est une figure bien connue du football neuchâtelois: il s'agit de Jean-Philippe Widmer. Le nom de cet enseignant de 45 ans, qui est aussi instructeur ASF, est intimement lié au FC Colombier, qui, sous sa férule, est passé de la lère à la lère ligue au début des années 80. Il a également été entraîneur à Neuchâtel Xamax, une saison avec les juniors inter, une saison avec les Espoirs.

Auparavant, Jean-Philippe Widmer avait porté les couleurs de l'ASI Audax durant quelques saisons. Il avait entraîné l'équipe en collaboration avec Jean-Claude Facchinetti lors de la saison 1972/73.

Le nouvel entraîneur du club italo-neuchâtelois, qui a fait connaissance avec ses joueurs hier soir à l'occasion de la reprise de l'entraînement, entend avant tout leur redonner le goût du succès.

«Selon l'idée que je me fais du football, on a du plaisir lorsque l'on gagne. Partant de là, nous allons essayer de gagner à nouveau. Mais, quoi qu'il en soit, mon travail est à court terme, précisez-t-il.

Son contrat ne porte en effet que jusqu'à la fin de la présente saison, qui voit Audax occuper présentement la dernière place du groupe 2 de lère ligue.

◇ S. Dx

## TENNIS/ Internationaux d'Australie Quatre têtes tombent

Quatre favoris à la trappe. Le Suédois Stefan Edberg (numéro 1) et l'Américain Todd Martin (8) chez les hommes, la Tchèque Jana Novotna (3) et l'Américaine Mary-Joe Fernandez (11) chez les dames, ont été éliminés à Melbourne en huitièmes de finale des Internationaux d'Australie. En revanche, l'Américain Andre Agassi (2) et l'Espagnole Arantxa Sanchez (1) ont obtenu leur billet pour les quarts de finale.

Edberg a été victime de l'Américain Aaron Krickstein qui, mené deux manches à zéro, est parvenu à s'imposer 6-7 (6-8), 5-7, 6-4, 7-6 (7-5), 6-4, en 3 heures 43 minutes.

«C'est l'une des plus belles remontées de ma carrière, en plus contre Edberg, l'un des joueurs les plus expérimentés, et dans un tournoi du Grand Chelem, se félicitait le vainqueur, 45me mondial, qui signe son grand retour.

Ce joueur de 27 ans atteint pour la première fois depuis 1990 - année où il se hissa au 6me rang mondial - les quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem, où il affrontera un autre joueur non classé tête de

série, Jacco Elthing. Le Hollandais, 24me mondial, a en effet battu l'Américain Patrick McEnroe 6-4, 6-4, 6-7 (7-9), 5-7, 6-4.

Finaliste l'an dernier à Melbourne, Martin a été sèchement éliminé par le Russe Evgeny Kafelnikov (10) 6-1, 6-4, 6-2. Le vaincu a expliqué avoir été «mou» et «mauvais», Kafelnikov reconnaissant qu'il «n'avait pas affronté le Martin de l'an dernier».

Agassi a donné une leçon à l'Australien Patrick Rafter, 21me mondial, battu 6-3, 6-4, 6-0.

«Il était beaucoup trop fort pour moi. Il ne m'a pas offert une volée. Dans ces conditions, difficile de gagner, a reconnu Rafter. Agassi s'est «efforcé de rester très concentré» malgré les nombreux supporters de Rafter.

Chez les dames, Sanchez a été accrochée un set par la Slovaque Karina Habsudova, 29me mondiale, pour finalement l'emporter 7-5, 6-0. La voie de l'Espagnole semble dégagée jusqu'à la finale, toutes les têtes de série de sa moitié de tableau ayant disparu. La plus dangereuse, la Tchèque Novotna, a été battue par la surprenante Mexicaine Angelica Gavaldon, 96me mondiale, victorieuse sur le même score que Sanchez.



ANGELICA GAVALDON - La Mexicaine (à g.) a infligé un 6-0 à Jana Novotna! keystone/epa

Melbourne. Open d'Australie. Simple messieurs, derniers 8mes de finale: Kafelnikov (Russ/10) bat Martin (EU/8) 6-1 6-4 6-2; Elthing (Ho) bat P. McEnroe (EU) 6-4 6-4 6-7 (7-9) 5-7 6-4; Krickstein (EU) bat Edberg (Su/6) 6-7 (6-8) 5-7 6-4 7-6 (7-5) 6-4.

Simple dames, derniers 8mes de finale: N. Sawamatsu (Jap) bat M. J. Fernandez (EU/11) 6-4 7-6 (7-5); M. Werdell (EU) bat B. Paulus (Aut) 6-2 6-3; A. Sanchez (Esp/1) bat K. Habsudova (Slq) 7-5 6-0; A. Gavaldon (Mex) bat J. Novotna (Tch/3) 7-5 6-0. Ordre des quarts de finale: Sanchez contre Sawamatsu, Gavaldon contre Werdell, Zvereva contre Pierce, Davenport contre Martinez.

Juniors. Simple fille. 1er tour: A. Lawrence (Aus) bat P. Schnyder (S) 6-2 6-3. Double filles, 1er tour: S. de Beer-K. Marosi (AS-Hon/5) bat tent S. Schmidle-P. Schnyder (All-S) 6-3 6-3. /si

## Première finale Suisse

La Neuchâteloise Gaëlle Widmer en évidence

Au bout du fil, elle rigole. Elle est très heureuse de son week-end, Gaëlle Widmer. On la comprend: dimanche, à Lucerne, elle a accédé pour la première fois de sa jeune carrière à la finale d'un championnat de Suisse. Certes, cette finale (celle des Nationaux juniors en salle), elle l'a perdue, mais c'était contre la tête de série numéro 1, Angela Bùrgis, de Frauenfeld. A qui elle a même pris un set, puisqu'elle s'est finalement inclinée 6-4 4-6 6-3.

«Je ne m'y attendais pas, lance la jeune gymnaste de Neuchâtel, je suis allée à Lucerne détendue, sans véritable but. Je ne me sentais pas en super-forme, étant donné que je ne m'étais pas énormément entraînée ces derniers temps.

Mais ses deux premières rencontres, gagnées sans coup férir 6-1 6-0, l'ont mise en confiance. Idéal avant d'affronter la tête de série numéro 2, la Genevoise Vanessa Blaser, qu'elle a battue à son tour.

«Je suis un peu déçue de ma défaite en finale, surtout que je n'ai perdu qu'au troisième set. Mais cela reste malgré tout ma meilleure performance nationale à ce jour. Je n'étais jamais allée plus haut que les demi-finales.

En deuxième année de gymnase, la so-

ciétaire du TC Cadolles (17 ans tout juste) ne s'entraîne plus qu'à Neuchâtel actuellement. Pour des questions de temps, elle a renoncé à se rendre au Centre national d'Ecublens (VD). Elle travaille à raison de deux ou trois séances hebdomadaires sous les ordres de Gilles Nicod, à quoi s'ajoute une heure de condition physique. Son ambition dans un avenir proche?

«Je n'ai pas d'idée précise. Pour le moment, j'essaie de continuer ma progression dans le classement national (elle est classée N3), mais sans me fixer de but trop particulier. De toute façon, l'école me prend déjà pas mal de temps.

On devrait toutefois la retrouver lors des prochains championnats nationaux ainsi qu'en Interclubs, sous les couleurs de Bâle.

◇ S. Dx

Championnats de Suisses juniors en salle. Finales. Cat. I (jusqu'à 18 ans). Garçons: Holik (Heerbrugg, N3/1) bat Locatelli (Chéserey, N4/2) 7-6 7-5. Filles: A. Bùrgis (Frauenfeld, N2/1) bat G. Widmer (Neuchâtel, N3/3) 6-4 4-6 6-3. Cat. II (jusqu'à 16 ans). Garçons: Schneider (Worb, R1/2) bat Maurer (Gingins, R1/1) 6-0 6-1. Filles: D. Asensio (Meyrin, N4/1) bat S. Kizick (Ennetbürgen, N4/2) 6-2 7-5. /si

## VOILE/ Coupe de l'America

### Les Néozélandais mènent

«Team New Zealand» et «Win New Zealand», les voiliers des deux défis néozélandais dans les éliminatoires de la Coupe de l'America, ont terminé en tête le premier round-robin de la Coupe Louis-Vuitton. Les hommes de Peter Blake et de Russell Coutts sont demeurés invaincus tout au long de ces six premières régates, impressionnants

de vitesse et de régularité. Pour sa part, Chris Dickson, l'autre Néozélandais embarqué dans l'aventure de la Coupe de l'America 95, a également conclu victorieusement cette première série de courses en devançant le voilier australien de John Bertrand, le seul non-américain à avoir gagné l'épreuve en 1983. /si

# Immobilier



176868-126

A louer à NEUCHÂTEL  
Fbg de la Gare dans immeuble complètement rénové, avec vue sur le lac

**regimmob sa**

APPARTEMENT  
2 PIÈCES - 53 m<sup>2</sup>  
Cuisine agencée et habitable.  
balcon.  
Fr. 970.- + charges.

APPARTEMENT  
2 1/2 PIÈCES - 76 m<sup>2</sup>  
Cuisine agencée et habitable.  
grand hall, balcon.  
Fr. 1180.- + charges.

APPARTEMENT  
3 1/2 PIÈCES - 91 m<sup>2</sup>  
Cuisine agencée ouverte, hall habitable, poutres apparentes.  
Fr. 1420.- + charges.

APPARTEMENT  
4 PIÈCES EN DUPLEX - 110 m<sup>2</sup>  
Cuisine agencée.  
Entrée individuelle.  
Fr. 1800.- + charges. 1

Regimmob S.A.  
Ruelle W.-Mayor 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE UNPI

À LOUER

### STUDIOS A Saint-Blaise

Haut du village, situation tranquille, studio meublé, 1 chambre, cuisine agencée, 1 douche/W.-C. Libre tout de suite. Loyer Fr. 650.- charges comprises.

### A Marin

Non meublé, 1 chambre, 1 cuisine agencée, 1 salle de bains/W.-C. Libre tout de suite. Loyer Fr. 700.- charges comprises.

### A Neuchâtel

Haut de la ville, vue sur le lac, studio meublé, 1 cuisine, 1 vestibule, 1 salle de bains/W.-C., 1 grande chambre, 1 cave. Libre tout de suite ou 10 mars 1995. Loyer Fr. 760.- charges comprises.

Pour tous renseignements  
Michel Wolf S.A.  
Tél. 038/21 44 00. 177237-126

À LOUER 177338-126

À NEUCHÂTEL

Rue des Chavannes 19 pour le 1<sup>er</sup> avril 1995

### STUDIO MANSARDÉ

avec cachet.

Magnifique vue sur le vieux Neuchâtel.  
Fr. 650.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer à BOUDRY 59366-126

### PLACES DE PARC SOUTERRAINES

Fr. 65.-

Tél. (038) 24 22 45.

À LOUER

Les Vignolants 29-31-33, Neuchâtel

Magnifiques appartements rénovés, avec vue sur le lac et les Alpes

### 3 1/2 pièces

96 m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> étage.  
Loyer: Fr. 1450.-, charges comprises.

### 4 1/2 pièces

103 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> étage.  
Loyer: Fr. 1640.-, charges comprises.

Pour visiter: M<sup>me</sup> Sandoz (tél. 24 17 73)

PATRIA  
Service immobilier  
Rue des Parcs 86  
2000 Neuchâtel  
Tél. 24 44 46 176614-126

## Patria

Assurances

À LOUER A GORGIER 177330-126

Rue du Centre

pour date à convenir

### 1 1/2 PIÈCE

Fr. 520.- charges comprises.

Tél. 038 / 24 22 52. 59666-126

À LOUER 177330-126

À COLOMBIER

Rue des Sources

pour date à convenir

### 3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée, coin à manger, séjour, balcon, 2 chambres. Place de parc dans garage collectif.  
Fr. 1320.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer à La Chaux-de-Fonds dans immeuble avec cachet, locaux commerciaux, à l'usage de

### bureaux, cabinets médicaux ou études

Anc.: Mobilère suisse  
Surface: 260 m<sup>2</sup>  
Situation: en face de la poste  
Facilités de parcage. 177401-126

Pour renseignements: tél. (039) 23 14 60.

Exceptionnel A louer

## À HAUTERIVE

### VILLAS-TERRASSES

### 5 1/2 PIÈCES - 150 m<sup>2</sup>

Haut standing. 195352-126

Places de parc couvertes et non couvertes.

RÉSIDENCE

# LES TRONCS

RUE DES TRONCS 16-18-20 NEUCHÂTEL

A louer

Situation exceptionnelle, calme, vue imprenable sur la baie d'Auvernier, à proximité des transports publics

### PORTES OUVERTES

Samedi 28 janvier 1995 de 9 à 12 h

Possibilité de visiter un appartement pilote de 3 1/2 et de 5 1/2 pièces

Renseignements et Informations:  
Claude Mayor, Neuchâtel  
Tél. 038 / 24 22 52

### Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

IMPASSE

À LOUER 177333-126

À NEUCHÂTEL

Rue de Prébarreau 17

Entrée à convenir à des conditions attractives

### SURFACE ADMINISTRATIVE

d'environ 120 m<sup>2</sup>, plain-pied, places de parc à disposition, accès aisé. Possibilité d'aménagement et de travaux de finition au gré du preneur.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

# Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au vendredi  
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



Société informatique  
à Saint-Blaise cherche:

## PROGRAMMEUR OU INGÉNIEUR ETS

pour développement d'applications  
techniques sous Windows

**Vous avez:**

- de bonnes connaissances de programmation Visual Basic, Pascal, C
- entre 22 et 30 ans.

Entrée en fonctions: tout de suite.

195445-236

Veuillez faire parvenir votre offre manuscrite, votre curriculum vitae et des copies de diplômes sous chiffres S 028-10260 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Nous sommes une grande entreprise dans le domaine publicitaire et cherchons pour les régions de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et la Broye, un(e) **collaborateur(trice)** de



## vente

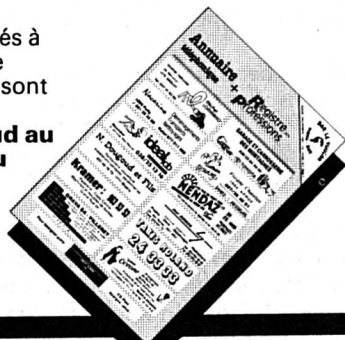
**Nous demandons:**

- Suisse(esse) ou permis C;
- bonne présentation;
- véhicule indispensable;
- âge: 25 à 45 ans.

**Nous offrons:**

- très bonne rémunération **uniquement sur commissions**;
- formation assurée.

Les candidats intéressés à travailler au sein d'une entreprise dynamique sont priés de contacter **Monsieur Perrenoud au (039) 28 37 30 ou au (077) 37 73 81.**



Annuaire téléphonique Local SA



177409-236



Suite au départ à la retraite du titulaire, le Comité scolaire de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel met au concours le poste

## d'administrateur(trice)

**Exigences:**

- Formation commerciale complète avec quelques années d'expérience (maturité commerciale, diplôme d'Ecole de commerce ou CFC).
- Age idéal 30 à 40 ans.
- Maîtrise de l'informatique administrative.
- Sens d'une organisation rigoureuse.
- Aptitude à diriger du personnel.
- Rédaction habile.
- Facilité de contact, entrentent.
- Disponibilité, adaptation à un horaire irrégulier.

La connaissance des lois et règlements régissant les finances et la comptabilité des communes, de même que celle des règles de droit administratif du Canton et des règlements scolaires, constitue un avantage mais pas une exigence absolue.

**Obligations et traitements:** selon le Statut du personnel administratif et de conciergerie de l'ESRN.

**Entrée en fonctions:** 1<sup>er</sup> juin 1995 ou date à convenir. Suite à une nouvelle organisation interne, le poste est offert à toute personne répondant aux qualifications requises.

195415-236

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de certificats et diplômes, doivent être adressées au Comité scolaire de l'ESRN, case postale 1636, 2002 Neuchâtel 2, jusqu'au 28 janvier 1995.

Vous êtes à la recherche d'un emploi motivant?

Nous vous offrons une opportunité, devenez

### AGENT COMMERCIAL

au sein d'une entreprise jeune et dynamique avec possibilité de développement futur.

Afin d'établir un premier contact, appelez-nous sans tarder au (023) 23 75 75, dès 14 h.

177404-236



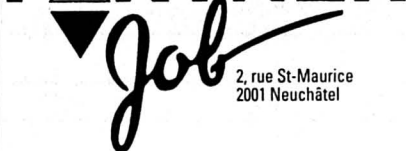
cherche pour le 1<sup>er</sup> mars

### UN CUISINIER AIDES DE CUISINE CASSEROLIERS

Tél. 038/ 41 26 54 (le soir).

59704-236

### PARTNER



Mandatés par plusieurs entreprises, nous cherchons, pour des places stables et temporaires, des

### - PLÂTRIERS - PEINTRES EN BÂTIMENT

- CFC ou expérience.
- Suisses ou permis valables.
- Flexibles au niveau géographique.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Gueniat au 038 / 25 44 44.

195368-235

Société suisse cherche tout de suite ou à convenir dans votre région:

### des collaboratrices

**Nous vous offrons:**

- la possibilité d'acquérir un métier nouveau et passionnant grâce à une formation de base complète et suivie
- une rémunération de premier ordre
- l'infrastructure et l'organisation d'une entreprise solide en pleine expansion qui se fera un plaisir de vous renseigner.

**Vous avez une bonne présentation, alors contactez notre responsable au (038) 21 15 81.**

195367-236



is looking for a professional to be in charge of our **after sales service**

After a training period, the following duties will have to be handled autonomously by someone with good organisation skills:

- spare parts stock management,
- spare parts order processing, invoicing & dispatching,
- customer service,
- repair estimates, follow-up & dispatching,
- administration and correspondence.

Being familiar with watch components, customer service, as well as being comfortable with English, French and German languages are definite assets.

Please send your applications to:

BERTOLUCCI DISTRIBUTION SA  
Attn. Mr. Thierry Huguenin  
4, rue de la Balance, 2000 Neuchâtel

028-010222

Entreprise de la branche horlogère de La Chaux-de-Fonds cherche

### un micro-mécanicien ou mécanicien

pour conduire un parc de machines automatiques de reprises.

**Exigence:**

- esprit d'initiative et d'organisation.

**But:**

- remplacer à moyen terme le responsable d'atelier.

### Un employé d'atelier

Travail sur machines automatiques en horaire d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 236-2598.

86748-236



## RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

ÉCOLE D'HORLOGERIE ET DE MICROTECHNIQUE  
ÉCOLE TECHNIQUE - PORRENTRU Y

- Vous êtes une personne de contact;
- vous possédez une bonne expérience industrielle et souhaitez transmettre vos connaissances;
- vous tenez à rester à l'avant-garde dans le domaine des techniques évoluées;
- vous désirez une large autonomie dans votre activité,

alors un des deux postes que nous offrons en qualité d'enseignant(e) et de maître(sse) à plein temps pour la formation de techniciens ET et d'apprentis, peut correspondre à vos goûts si vous êtes:

### ingénieur(e) ETS en informatique

avec de bonnes connaissances en électrotechnique et en électronique;

### ingénieur(e) ETS en mécanique ou en microtechnique

avec de bonnes connaissances des techniques de la productique et en automatisation.

Pour ces deux postes, une autre formation professionnelle équivalente peut aussi être prise en considération.

Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> juillet 1995 et 1<sup>er</sup> août 1995.  
Délai de postulation: 13 février 1995.

Renseignements, cahier des charges et envoi des postulations:  
M. Etienne Fueg, directeur de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique Porrentruy, Maltière 33, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 58 51.

14-762600/4x4



177408-236

TSA Téléphonie S.A., première société romande de télécommunications désire s'adjoindre la collaboration d'une

### assistante des ventes

**Profil souhaité:**

- formation commerciale confirmée;
- utilisation de Windows, Word, Excel;
- expérience du contact avec la clientèle du plus haut niveau;
- capable de travailler de manière indépendante;
- flexibilité dans les horaires;
- langue maternelle française, allemand parlé et écrit.

**Tâches principales:**

- tenue des agendas des ingénieurs d'affaires;
- correspondance, calculation des offres;
- préparation et suivi des mailing;
- tenue fichier clients.

Adressez-nous votre dossier de candidature accompagné d'une lettre MANUSCRITE.  
Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

TSA, direction régionale, Monsieur J. Pathie,  
Champs-Montants 12b, 2074 MARIN.



Téléphonie SA  
Télécom Services Appliqués



Nous cherchons pour mars ou date à convenir, une jeune

### employée de bureau

de langue maternelle allemande ou bilingue français/allemand.

Rayon d'activité: Facturation et divers travaux de bureau simples.

Offres écrites avec curriculum vitae à:

URECH S.A. Vente par correspondance  
Poudrières 135, 2006 NEUCHÂTEL  
Tél. 038/30 55 55.

132153-236

### Conseillers en prévoyance et placements

pour le district de Boudry.

**Si vous avez:**

- une formation commerciale ou équivalente
- 25 ans et plus
- le sens de la négociation et du conseil approprié
- l'ambition de vous créer une situation et une réputation enviables dans une branche en pleine expansion

...alors venez rejoindre notre équipe de professionnels.

Vous recevrez, en contrepartie:

- une formation approfondie et continue, ainsi que le soutien d'une grande société
- des produits de première qualité (prévoyance individuelle, collective et placements financiers en multidevises)
- une rémunération sortant de la moyenne mais proportionnelle à votre effort.

Intéressé(e)? Alors envoyez votre dossier de candidature complet à:

### Winterthur-Vie

Agence générale de Neuchâtel

Daniel Jeanjaquet  
Case postale 1490  
Rue Saint-Honoré 2  
2001 Neuchâtel

195422-236



De nous, vous pouvez attendre plus.











## AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

C'est dans le calme et la confiance  
que sera votre force. Esaïe 30: 15

C'est avec tristesse, mais aussi avec la sérénité de la tendresse de Dieu envers  
notre maman que nous vous faisons part du décès de

Madame

## Marguerite DEILLON

le 23 janvier 1995 au home Val-Fleuri, à Fleurier.

Ses enfants et petits-enfants:

Jean-Bernard et Bény Deillon-Hauser, à Neuchâtel,  
Fabien et Monica Deillon;

Lylotte et Roland Besancet-Deillon, à Grandson:

Inès Besancet,  
Jean-Blaise Besancet,  
Pierre Besancet;

Ses belles-sœurs:

Jeanne Rufener-Leuba, à Neuchâtel,  
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Alice Deillon, à La Chaux-de-Fonds;

Ses chers amis, ainsi que les familles parentes et alliées.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, le jeudi 26 janvier, à  
14 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel.

2000 Neuchâtel - Saars 8

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don en faveur de  
la Paroisse de la Maladière (CCP 20-2672-3)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

195502-78

Le comité et les collaborateurs du Centre social protestant ont le chagrin de  
faire part du décès de

Madame

## Alice BERTHOUD

mère de Monsieur Francis Berthoud, directeur du Centre social protestant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

177467-78

Le Chœur d'hommes La Brévarde de Neuchâtel a la tristesse de faire part du  
décès de

Monsieur

## Willy BALLERSTEDT

père de Monsieur Robert Ballerstedt, membre et ami de la société.

177452-78

## LA CHAUX-DE-FONDS

**NAISSANCES** - 20.1. Vallat Steven  
Antoine, fils de Vallat, Jaky Ulysse Humbert  
et de Vallat née Zampieron, Christine  
Martha. Girardet, Sophie, fille de Girardet,  
Jean Marc et de Girardet née Naerame,  
Schahla. Pajazitaj, Flora, fille de Pajazitaj,  
Esat et de Pajazitaj née Krasniqi, Feraset.  
Jacot, Tiffany, fille de Jacot, Louis Claude et  
de Jacot née Troyon, Marie France Odette.  
Viviani, Adeline, fille de Viviani, Francis  
Marcel et de Viviani née Vieille, Nathalie  
Eliane. Thiévent, Lorette Charlotte Océane,  
fille de Thiévent, Pierre Alain Jean et de  
Thiévent née Chêneau, Brigitte Marguerite  
Marie-Noëlle. De Jesus Lopes, Jessica, fille  
de Marques Lopes, Fernando Jorge et de de  
Jesus Martins Lopes, Maria Joao. Jeanneret,  
Raquel Beverly, fille de Jeanneret, Laurent et  
de Jeanneret née Fortiz Peruga, Maria

Dolores. Caruso, Matteo, fils de Caruso,  
Francesco et de Caruso née Delachaux-dit-  
Peter, Fabienne.

**PROMESSES DE MARIAGES** - 20.1.  
Jecker, Jean Louis Antoine et de Spychiger,  
Françoise. Budai, Laszlo et Ciric, Jelisaveta.  
Agustoni, Yves Lucas et Steiner, Daniela  
Gabriela. Lanza, Salvatore et Schär,  
Marianne. Rognon, Pierre Emmanuel et  
Jeandroz, Nadia Thérèse Gisèle.

**DÉCÈS** - 20.1. Miserez née Jeanneret,  
Milca Eva, de 1911, veuve de Miserez,  
René Antoine. Besançon, Claude Henri, de  
1958. Rüegg, Jakob, de 1924, époux de  
Rüegg née Jantzen, Edeltraut Maria.  
Burkhalter née Perret, Yvonne Alice, de  
1909, veuve de Burkhalter, René William.  
Liechi née Muller, Alice Bertha, de 1911,  
veuve de Liechi, Henri Louis. Carrera,  
André Jean, de 1909, époux de Carrera  
née Robert-Nicoud, Rose Marguerite.

## ÉTAT-CIVIL

## ACCIDENTS

## LE CRÊT-DU-LOCLE

**■ PERTE DE MAÎTRISE** - Dimanche vers 0  
h 50, une voiture conduite par une habi-  
tante de La Chaux-de-Fonds circulait sur  
la route allant de La Chaux-de-Fonds au  
Crêt-du-Loche. A la hauteur de l'immeuble  
No 95 du Crêt-du-Loche, la conductrice  
perdit la maîtrise de son véhicule qui se  
déporta sur la gauche et heurta une voi-  
ture conduite par une habitante de La  
Chaux-de-Fonds, qui circulait normale-  
ment en sens inverse. /comm

## LA CHAUX-DE-FONDS

**■ QUI A VU?** - Le conducteur d'une voi-  
ture Renault clio de couleur rouge qui  
hier, entre 16 h 30 et 17 h 30, était par-  
qué à côté d'une voiture Ford escort de  
couleur blanche au parking couvert de  
Jumbo à La Chaux-de-Fonds et qui  
l'aurait endommagé est prié de s'annon-  
cer auprès de la police cantonale à La  
Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 28 71 01. Il  
en va de même pour les témoins. /comm

## REMERCIEMENTS

A vous tous qui nous avez soutenus  
lors de la disparition tragique de

## Christophe DROZ

que ce soit par vos prières, vos messages

ou votre présence, Merci!

Vous nous avez fait du bien.

Sa famille

177526-79

La famille de

Monsieur

## Willy MONTANDON

exprime ici sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont entourée  
de leur affectueuse sympathie pendant ces jours de deuil.

Neuchâtel, janvier 1995.

177481-79

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès  
de

Monsieur

## Hermann HUGUENIN

sa famille remercie tous ceux qui ont pris part à son deuil, par leur présence,  
leurs messages et leurs dons.

Un merci particulier au personnel du Home Val-Fleuri qui l'a entouré avec  
tant de gentillesse.

Fleurier, janvier 1995.

177470-79



## Naissances

Bonjour je m'appelle

Dario

je suis né le 22 janvier 1995

pour le plus grand bonheur  
de mes parents

Claudia et Marco GENEROSO

Maternité Rue du Collège 16  
de Couvet 2114 Fleurier  
201052-377

Nous avons la très grande joie  
d'annoncer la naissance de

**Laetitia, Malaïka**  
le 22 janvier 1995

Elle pèse 3 kg 760 pour 51,5 cm

Thierry et Françoise  
CHRISTEN-LEDERMANN

Maternité rue de Soleure 10  
de Pourtalès 2525 Le Landeron  
177527-377

Victoria  
a la joie d'annoncer la naissance de son  
petit frère

**Corentin, Arthur**  
le 22 janvier 1995

Florence, Pierre DEAGOSTINI

Maternité Société 6  
de Landeyeux 2013 Colombier  
132169-377

Daryl TRAZZA  
vous annonce avec 4 semaines  
d'avance la naissance de son petit frère

David

le 21 janvier 1995 à 15 h 54.  
Il pèse 2 kg 830 et mesure 46 cm.

TRAZZA Franco et Sonia

Maternité Chemin des Tires 2b  
de Pourtalès 2034 Peseux  
177517-377

Bonjour je m'appelle

Eloïse

et j'ai pointé le bout de mon nez  
le 22 janvier

pour la plus grande joie de mes parents

Fabienne et Serge  
ALBRICI-BOURQUIN

Maternité de rue des Fahys 47  
Landeyeux 2000 Neuchâtel  
86761-377

Carole et Olivier  
THIÉBAUD ont la grande joie  
d'annoncer la naissance de leur fille

**Charlotte, Béatrix**  
le 22 janvier 1995

Maternité de Landeyeux  
2046 Fontaines

118, rue de l'Evole  
2006 Neuchâtel 59733-377

Sandrine et Jean-François  
SIEGENTHALER ont le bonheur  
d'annoncer la naissance de leur petit  
figou

Valentin

le 22 janvier 1995

Maternité de Pourtalès 2043 Boudevilliers.  
177454-377

La réflexion n'interdit pas  
le fait divers.

L'actualité n'exclut pas  
le magazine.

Dans l'Express, il y en a  
pour tous les goûts!

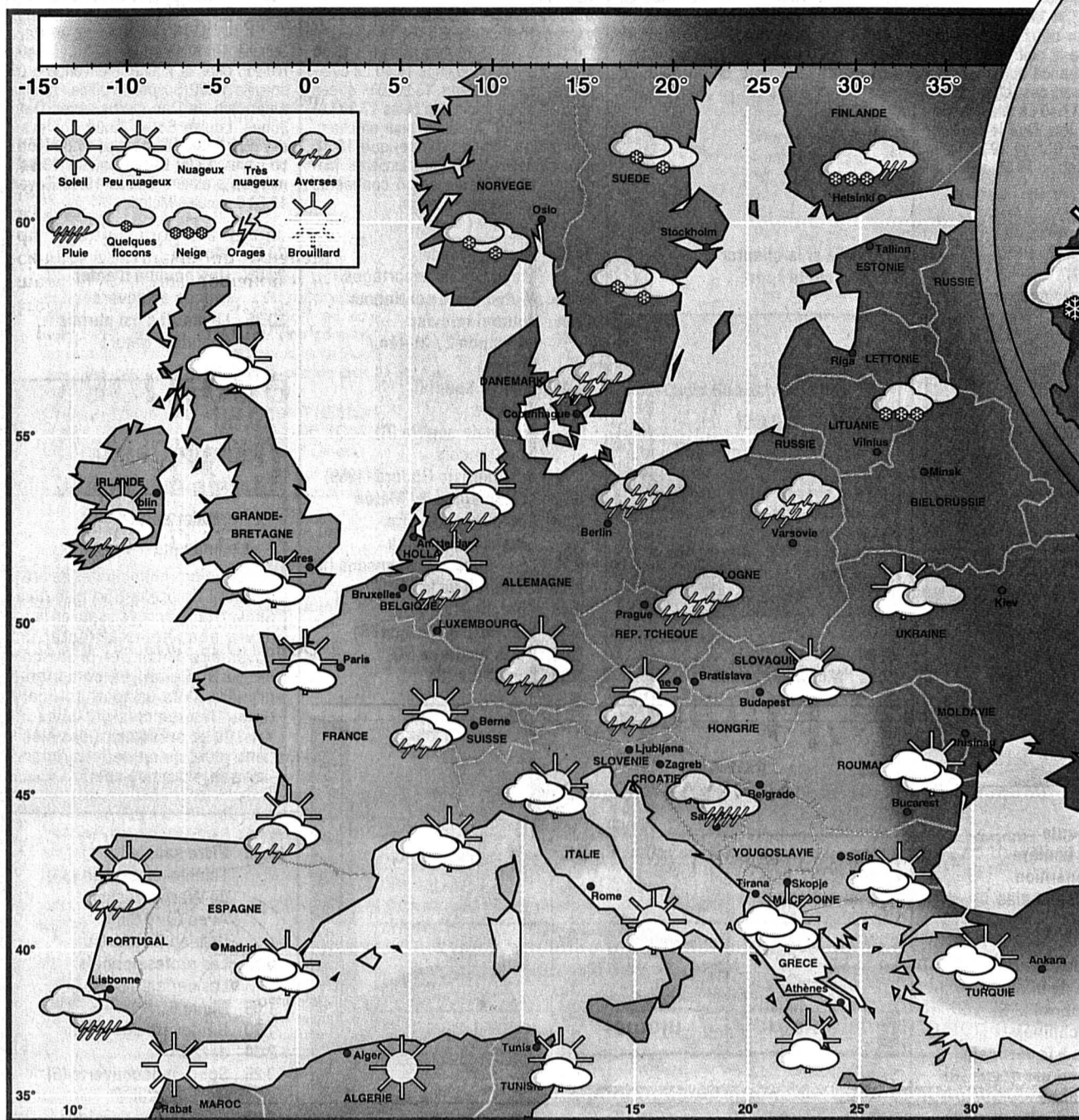




Infographies Pascal Tissier **L'EXPRESS**  
Sources: J-F Rumley, Observatoire cantonal,  
Keystone et Météo France.

# LE CIEL AUJOURD'HUI

## La pluie va encore clouer le bec à ceux qui rêvent de rester au sec



Situation générale: le violent courant d'ouest se maintient entre l'Atlantique et l'Europe centrale. Après la perturbation d'hier, il entraîne momentanément de l'air froid et plus sec vers les Alpes. Cette accalmie ne sera que de courte durée, une nouvelle perturbation devant atteindre nos régions la nuit prochaine.

Evolution probable jusqu'à demain, au nord très nuageux, précipitations parfois abondantes, surtout à l'ouest, limite des chutes de neige remontant au-dessus de 1500 mètres.

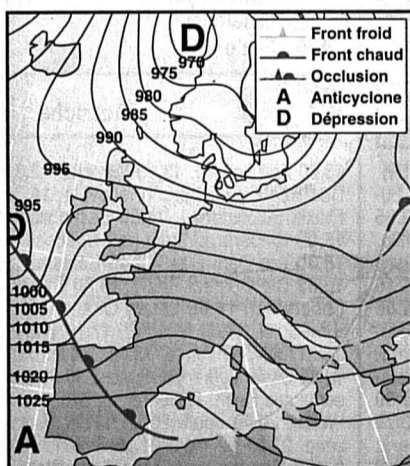
Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse: temps en partie ensoleillé en plaine, plus nuageux en montagne avec encore quelques averses de neige le matin. En fin de journée, nouvelle augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest et dans la nuit, premières précipitations sur le Jura. Températures en plaine, 1 degré en fin de nuit, 5° l'après-midi. A 2000 mètres, passant de -2 degrés à -8. Vents tempétueux d'ouest en montagne.

Mardi 24 janvier 1995

La lune décroît dernier quartier

**Soleil**  
Lever: 8h07  
Coucher: 17h22

**Lune**  
Lever: 1h12  
Coucher: 11h33



CARTE DE L'EUROPE ET DU PROCHE ATLANTIQUE - Prévisions pour aujourd'hui à midi

Dans la région	Demain	Après-demain	Tendance
<b>Ciel</b>			
<b>Temp.</b>	9° ↑	7° ↓	8° ↑

### ÉVASION

## Vivement l'été!



AU TOP - A l'instar de Nina Ricci, les maîtres de la haute couture présentent leurs collections été 95. On a l'eau à la bouche. epa

### TEMPÉRATURES

#### Hier à 13 heures

#### En Suisse

Zurich	pluie,	9°
Bâle-Mulhouse	très nuageux,	9°
Berne	très nuageux,	8°
Genève-Cointrin	pluie,	10°
Sion	pluie,	3°
Locarno-Monti	très nuageux,	4°

#### Ailleurs en Europe

Paris	peu nuageux,	9°
Londres	peu nuageux,	8°
Dublin	peu nuageux,	6°
Amsterdam	peu nuageux,	7°
Bruxelles	peu nuageux,	7°
Francfort-Main	beau,	9°
Munich	pluie,	8°
Berlin	peu nuageux,	7°
Hambourg	très nuageux,	5°
Copenhague	peu nuageux,	2°
Stockholm	neige,	-1°
Helsinki	neige,	-5°
Innsbruck	peu nuageux,	11°
Vienne	très nuageux,	2°
Prague	très nuageux,	7°
Varsovie	pluie,	5°
Moscou	peu nuageux,	-8°
Budapest	très nuageux,	6°
Belgrade	beau,	11°
Athènes	nuageux,	12°
Istanbul	beau,	8°
Rome	peu nuageux,	15°
Milan	bruine,	3°
Nice	beau,	14°
Palma	beau,	16°
Madrid	très nuageux,	10°
Barcelone	nuageux,	17°
Lisbonne	très nuageux,	17°
Las Palmas	beau,	21°

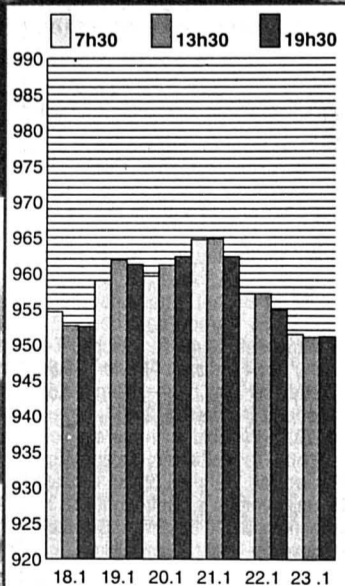
#### Autres continents

Buenos Aires	nuageux,	31°
Chicago	nuageux,	-5°
Jérusalem	temps clair,	12°
Johannesbourg	temps clair,	27°
Los Angeles	pluvieux,	18°
Mexico	temps clair,	22°
Miami	temps clair,	21°
Montréal	nuageux,	-5°
New York	nuageux,	3°
Pékin	nuageux,	3°
Rio de Janeiro	pluvieux,	31°
San Francisco	pluvieux,	12°
Sydney	temps clair,	22°
Tokyo	nuageux,	14°
Tunis	peu nuageux,	18°

### OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques du 23 janvier 1995 communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel: températures: moyenne: 7,3°; 6h30: 7,8°; 12h30: 9,0°; 18h30: 5,6°; max: 11,1°; min: 5,4°. Précipitations: 4,7 mm. Vent dominant: ouest à ouest-sud-ouest, fort, modéré vers le soir. Etat du ciel: pluie presque continue jusqu'à 12 h, reprenant à 17 h, brume.

### PRESSIION BAROMETRIQUE (490m)



### CLIN D'ŒIL

## Cocktail sacrilège

L'ambassade de Thaïlande en France devrait être prochainement saisie d'une demande officielle de protestation émanant du premier ministre thaïlandais au sujet de l'étiquette d'une bouteille d'alcool commercialisée par les centres Leclerc et sur laquelle figure un Bouddha.

Des étudiants thaïlandais en France ont envoyé à des journaux de leur pays des photocopies de publicités pour ce «Cocktail Thai», un mélange de vodka et de jus d'ananas.

Ils affirment que le dessin de l'étiquette, qui représente un verre à cocktail, en surimpression sur une image de temple et une statue de Bouddha, est sacrilège.

Les images de Bouddha sont considérées comme sacrées en Thaïlande et ne sont pas utilisées à des fins commerciales. /ap

### Demain

#### En plus

- Télévision: la chaîne S4 se présente
- Bande dessinée: Enki Bilal, cet inclassable
- Cinéma: des coups de feu sur Broadway selon Woody Allen